

TEBBOUNE PRÉSIDE AUJOURD'HUI UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Législatives, préparatifs du ramadhan et pensions militaires au menu P. 2

Séisme de Béjaïa

Plus de 300 bâtisses affectées

Page 5

QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Abdelaziz Djerad au sujet des startups

L'innovation, exigence mondiale !

Page 2

LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

La nouvelle composante de l'APN se dessine

Plusieurs partis politiques de la mouvance islamiste notamment, ont annoncé ou ont rappelé, hier, leur «participation» au prochain scrutin législatif, estimant que les conditions «propices» pour sa tenue, sont réunies. D'autres formations du camp démocratique à l'instar du RCD, confirment leur boycott évoquant entre autres, l'absence d'un «véritable dialogue». 39 partis ont déjà retiré les dossiers de candidature selon l'Anie qui soutient que l'opération de retrait «connaît un rythme croissant». Les «couleurs» de la prochaine Assemblée commencent à être «visibles». Lire page 3



Les internationaux évoluant en France présents au stage de l'EN

Belmadi rassuré P. 14



Investissement dans les produits forestiers

Les micro-entreprises intéressées P. 6

JEAN CASTEX ATTENDU LES 10 ET 11 AVRIL À ALGER

La 5^e réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau au menu



Avec un peu plus de deux ans de retard, la cinquième session du CIHN a été au cœur des discussions en janvier dernier entre le Premier ministre Abdelaziz Djerad et son homologue français, Jean Castex. Page 4

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 21 mars 2021 ■ 7^{ème} année n°594 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE À LA 2^E RÉGION MILITAIRE

«Accroître les capacités de l'ANP pour juguler les menaces éventuelles»

En visite d'inspection à la 2e Région militaire (Oran), le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué que «l'objectif majeur du Haut commandement est de poursuivre l'effort de développement des capacités de l'ANP, pour répondre aux défis et éventuels risques et menaces».

Dans un communiqué rendu public hier, le ministère de la Défense nationale (MDN) a fait le point sur la tournée du chef d'état-major de l'ANP, accompagné du Général-major Hadj Laâroussi Djamel, Commandant de la 2e RM. Après la cérémonie d'accueil, le Général de Corps d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid Ahmed Boudjenane, dit Si Abbès, dont le siège du Commandement de la Région militaire est baptisé en son nom. Une gerbe de fleurs a été, à l'occasion, déposée devant sa stèle commémorative et à celle



de nos valeureux Chouhada. Lors de sa réunion avec les cadres et les personnels de la 2e RM, Saïd Chanegriha a prononcé une allocution, diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités de la Région, où il a adressé «ses félicitations à l'occasion de la commémoration du jour de la Victoire et du Mois des Chouhada». A ce titre, il a souligné «la grandeur de l'Histoire de l'Algérie et le devoir de saisir le message

de la glorieuse Révolution de Novembre, en hommage à la mémoire des vaillants Chouhada». Le Général de Corps d'Armée a tenu à rappeler que «l'objectif majeur du Haut commandement consiste à poursuivre l'effort de développement des capacités de l'ANP, pour répondre aux défis et éventuels risques et menaces». Dans l'après-midi, le chef d'état-major de l'ANP effectuera une visite de travail et

d'inspection à l'Etablissement de développement de l'industrie automobile à Tيارت où il a assisté à un exposé exhaustif présenté par le Directeur général de l'établissement, portant sur le bilan d'activités et les perspectives de développement des produits mécaniques, avant de rencontrer les cadres et les personnels de cet important établissement industriel". Le Général de Corps d'Armée fera part de sa «satisfaction» à l'issue de cette visite effectuée à «l'un des pôles de fabrications militaires dont la création visait à répondre à l'exigence d'adaptation permanente aux données de notre époque, mais aussi pour satisfaire progressivement aux besoins de nos Forces armées et de soutenir l'économie nationale, dans plusieurs domaines», souligne le MDN. Le Général de Corps d'Armée a inspecté les diverses chaînes de production et s'est enquis de «la qualité, aux normes internationales, des véhicules produits», par cet Etablissement industriel «prometteur». Il a également donné «un ensemble d'instructions et d'orientations portant sur la nécessité d'adopter les méthodes les plus innovantes en termes de gestion et de veiller à la formation continue des employés et des personnels pour le parfait accomplissement des missions assignées et le bon entretien des équipements de pointe mis à la disposition de l'Etablissement, tout en veillant à leur maintenance périodique conformément aux normes d'usine», conclut le communiqué du ministère de la Défense nationale.

M. Aziri

TEBBOUNE PRÉSIDENT
AUJOURD'HUI UNE RÉUNION
DU CONSEIL DES MINISTRES

Législatives, préparatifs du ramadhan et pensions militaires au menu

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres, a indiqué hier, un communiqué de la Présidence de la République. «Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera, dimanche 21 mars 2021, la réunion périodique du Conseil des ministres consacré à l'examen et l'adoption de plusieurs exposés relatifs aux préparatifs du mois sacré du ramadhan, aux élections législatives, à l'organisation territoriale du pays et à l'amendement du code des pensions militaires en sus des décrets présidentiels relatifs à la composante et à l'organisation du Conseil supérieur de la jeunesse, à l'Observatoire national de la société civile outre l'organisation et la gestion de la Grande Mosquée d'Alger», lit-on dans le communiqué de la Présidence.

ABDELAZIZ DJERAD AU SUJET DES STARTUPS

L'innovation, exigence mondiale !

Le premier ministre Abdelaziz Djerad vient de confirmer que le gouvernement accorde «toute son attention aux entreprises innovantes» à travers des startups qui peuvent désormais bénéficier de financements et d'avantages fiscaux. Au cours d'une conférence, Djerad a présenté cette orientation comme inévitable dans l'économie mondiale actuelle...

A l'occasion d'une visioconférence consacrée aux Startups dans l'ouest du pays-Oran Distrupt 2021, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a prouvé encore une fois la détermination de son gouvernement à promouvoir l'innovation et les entreprises qui veulent créer des richesses basées sur la connaissance. «Nous avons décidé, dans le gouvernement, de soutenir les innovateurs où ils se trouvent (...) l'organisation de la série de conférences régionales sur les startups démontre notre profonde conviction de l'existence de talents algériens dans toutes les régions et dans chaque wilaya du pays.»

NOUVELLE FILIÈRE

Il faut savoir que la loi des finances 2021 a pris en charge les aspects liés à cette promotion, notamment en matière d'avantages fiscaux et de financement desdits projets qui seront portés par les jeunes candidats à l'aventure. Ainsi un fonds d'investissement a été créé pour un accompagnement fluide

des startups selon «une feuille de route claire pour passer rapidement à une économie basée sur la connaissance, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République», a rappelé Monsieur Djerad qui a expliqué que l'économie mondiale actuelle exigeait le développement de ce type de nouvelle filière économique de produits et services innovants. «Nos universités sont un berceau d'idées innovantes et une source de compétences scientifiques et technologiques, et contribuent sans aucun doute à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, de professeurs, d'ingénieurs et de chercheurs».

CONDITIONS FAVORABLES

Certes, le discours du Premier ministre paraît un peu pompeux ou optimiste par rapport aux critiques récurrentes contre notre système scolaire et la baisse du niveau des études supérieures. Pourtant, le pillage des compétences algériennes par beaucoup de pays très développés est en soi une preuve que l'élite scientifique algérienne continue de s'imposer dans le monde et pourrait arracher sa place, à partir du sol algérien, dans l'économie mondiale à travers des startups pour peu que l'Etat les soutienne comme cela semble être désormais le cas. Il restera à créer un climat favorable dans les laboratoires de

recherche et à connecter davantage les instituts et l'université à l'activité économique en revoyant la réglementation et les programmes pédagogiques. C'est cette interaction que viserait le gouvernement en désignant «l'écosystème de l'innovation en Algérie.» Par ailleurs, signalons qu'ont participé à cette visioconférence les walis de la région ouest du pays, les ministres de plusieurs secteurs dont ceux de l'Enseignement supérieur, des Postes et Télécommunications et celui de l'Energie qui ont soutenu le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie, le jeune Yacine El Mahdi Walid qui incarne la nouvelle démarche du président Abdelmadjid Tebboune de faire enfin confiance aux plus jeunes. De jeunes Algériens en phase avec la communauté scientifique internationale qui incluent des chercheurs de la diaspora algérienne disposés à partager leurs expériences. D'autres conférences sont prévues dans d'autres régions du pays pour préparer une rencontre nationale qui portera à maturation cette transition d'une économie classique de production industrielle très limitée -et qui n'a pas su s'émanciper de la rente pétrolière- à une économie fondée sur le génie des élites algériennes qui a profité jusqu' à présent aux pays d'accueil.

Nordine Mzala

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAÏD MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

SON CONSEIL NATIONAL L'A DÉCIDÉ HIER

Le RCD rejette les législatives anticipées

Comme attendu, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a décidé de rejeter les élections législatives fixées au 12 juin prochain.

Le Conseil national du parti, réuni, hier, en session ordinaire à Nadi El-Moudjahid (Alger), a, sans surprise, voté à l'unanimité ce qui était déjà dans l'air depuis la matinée, après l'allocution prononcée par Mohcine Belabbas, et bien avant, eu égard à la ligne que le parti s'est tracée depuis des mois. La résolution portant «rejet» du rendez-vous électoral du 12 juin est passée comme une lettre à la poste. Les membres du Conseil national n'ont pas hésité un instant à dire, «à l'unanimité», non aux législatives anticipées dans le contexte politique et socio-économique actuel que traverse l'Algérie. Un fond « fait de répression, de maintien en prison de détenus d'opinion, de restriction des libertés individuelles et collectives et de régression économique et sociale », a déclaré le président du RCD dans son intervention, et sur lequel le pouvoir en place, «disqualifié à deux reprises par un boycott massif et historique des urnes, s'apprête à jouer une nouvelle tragi-comédie électorale le douze juin prochain». À partir de ce constat critique, le terrain était balisé pour le rejet. Mohcine Belabbas, ne mâchant pas ses mots, accuse les tenants du pouvoir de «parier l'avenir du pays sur l'option du pourrissement» étant, dit-il, «incapables d'ouvrir un dialogue sérieux pour aller à une véritable transition démocratique et faute de ne pouvoir neutraliser le Hirak par la répression». «Les prémisses de violences programmées et orchestrées par les officines habituelles sont déjà là », alerte Belabbas. Affirmant que le combat du parti est résolument « inscrit dans la sociale démocratie » et que ses militants immergés dans le tissu social « sont en phase



avec le peuple, ses attentes, ses priorités et ses ambitions», le président du RCD explique sa formation politique « milite pour la construction d'un Etat de droit démocratique dans lequel les exclusions

et les stigmatisations de toutes sortes n'ont pas de place ». « Nous sommes un Rassemblement et comme tout parti social-démocrate, nous sommes convaincus par la réforme comme moyen de progrès,

par le dialogue comme valeur civilisationnelle cardinale et par la négociation comme instrument de règlement et de dépassement des conflits sociaux et politiques », a-t-il soutenu. Et à Mohcine Belabbas de critiquer l'agenda du pouvoir, estimant que «vouloir reconstruire l'Etat et la société avec les débris de l'ancien système ne peut avoir l'adhésion citoyenne et ne peut être synonyme d'une nouvelle Algérie». Pour lui, un dialogue politique inclusif est désormais «indispensable», afin de «construire un consensus démocratique et insuffler de la confiance, de l'optimisme et un renouveau politique dans la vie institutionnelle». Un dialogue qui, de son avis «ne peut être réduit à des réceptions protocolaires, sans ordre du jour concerté» ; des rencontres «où le pouvoir fait semblant d'écouter et de dialoguer et les convives reçus font semblant d'arracher des concessions ». Le dialogue que suggère le RCD, s'il y en a, « doit être organisé et structuré de façon à permettre à tous les participants de contribuer à l'élaboration d'une feuille de route de sortie de crise qui doit être approuvée et respectée par tous », explique Mohcine Belabbas, appelant l'institution militaire à « se conformer à ses missions de protection de l'intégrité du territoire de la nation et rester en dehors de toute influence ou tractation politiques ».

A. Moussi

IL NE SERA PAS CANDIDAT À SA PROPRE SUCCESSION

Belabbas passera le flambeau au prochain congrès

Mohcine Belabbas ne briguera pas un troisième mandat à la tête du RCD. A moins de deux ans de la tenue du 6e congrès national du parti, il annonce qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession. «Pour ma part, pour mettre tous les militants au même niveau d'information et quelles que soient les modes d'organisation que le congrès adoptera, il est de mon devoir

d'annoncer aujourd'hui devant notre instance dirigeante entre deux congrès que je ne serai pas candidat à la direction du parti lors de ce 6e congrès», a déclaré Belabbas dans son intervention devant les membres du Conseil national réunis hier en session ordinaire. C'est en 2012 que Mohcine Belabbas a succédé à Saïd Sadi qui venait de se retirer de la présidence du parti après

23 ans de règne. Réélu en février 2018 à l'issue du 5e congrès, le président du RCD décide de passer le flambeau dans une démarche d'alternance au pouvoir dont les chefs de partis devraient s'inspirer. Mais avant d'aller au congrès de 2022, Belabbas appelle les militants et cadres du parti à réfléchir « aux modifications » à apporter aux statuts « dans le sens de l'élargis-

sement de notre base militante et pour impliquer le plus grand nombre dans la prise de décision à tous les niveaux pour ainsi consolider notre autonomie de décision ». « Nous devons aussi penser aux améliorations à introduire dans notre projet en tenant compte des nouvelles réalités dans et qui entourent notre pays », a-t-il plaidé.

A.M.

PLUSIEURS PARTIS VONT PARTICIPER AUX PROCHAINES LÉGISLATIVES

«Le climat politique est propice pour de véritables élections»

Plusieurs partis politiques ont annoncé ou rappelé ce week-end, leur participation aux élections législatives anticipées du 12 juin, estimant que « le climat politique, économique et social est propice pour organiser de véritables élections » en vue de « l'édification d'un Etat fort », d'où la nécessité d'une « large participation ».

MSP : «LE POUVOIR QUI A BASCULÉ EN FAVEUR DU PEUPLE»

Estimant que «la position naturelle d'un parti politique est la participation aux élections » et rappelant que son parti a participé aux élections sous différentes conditions, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri a affirmé vendredi à Aïn Témouchent que «les prochaines législatives se caractérisent par un pouvoir qui a basculé en faveur du peuple». Il a avancé dans ce même contexte que «ces élections sont une occasion importante », ajoutant qu'il a «perçu une volonté de faire appel à la volonté du peuple, notamment à travers les engagements du Président de la République, en ce qui concerne la rupture avec le système des quotas», ce que soutient le MSP qui considère que « le climat politique dominant dans le pays actuellement, permet la tenue des élections législatives prochaines, en concordance avec les aspirations et la volonté du peuple. Pour ce parti, les prochaines législatives constituent « une occasion pour l'Algérie » de réaliser le développement et la prospérité.

FRONT EL MOUSTAKBAL : «POUR L'ÉDIFICATION D'UN ETAT FORT »

Le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaïd, a appelé, hier depuis El-Menea, le peuple algérien à «se recon-

cilier et s'unir pour l'édification d'un Etat fort dans le strict respect mutuel». S'exprimant lors d'une rencontre avec les militants et sympathisants de son parti, au Centre culturel de Hassi El-Gara, M.Belaïd a prôné un dialogue politique réconciliateur avec toutes les composantes de la société pour la concrétisation de la Nouvelle Algérie. «L'Algérie nouvelle ne peut être édiflée que par l'ensemble des Algériens à travers un dialogue et le respect des lois de la République», a-t-il souligné. Le président du Front El-Moustakbel a estimé que «l'Algérie est menacée et que la solution réside dans l'unité du peuple pour contribuer à la préservation de la stabilité du pays.

MOUVEMENT ENNAHDA : «LE CHOIX ÉLECTORAL EST LE PROCESSUS LE PLUS SÛR»

Le Secrétaire général du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, a annoncé, hier à Alger, la participation de sa formation politique aux élections législatives, affirmant que le Mouvement «assumera sa responsabilité en tant qu'acteur politique» dans l'instauration des fondements de l'Etat de droit. Dans une allocution à l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil consultatif (Echoura) du parti consacrée aux prochaines législatives, M. Benaïcha a estimé que «le choix électoral consacrant la volonté du peuple est le processus le plus sûr et le plus efficace», soulignant «l'impératif de réunir les garanties juridiques et un climat politique propice favorisant la concurrence politique en toute liberté, dans le cadre de l'égalité des chances et la non-interférence des autorités, tous niveaux confondus, dans l'opération électorale». Le SG du parti a appelé, en outre, à «l'organisation d'élections libres et intègres caractérisées par l'égalité des chances et la réunion des conditions de succès de l'opération électorale».

EL ISLAH : POUR «UN VOTE MASSIF ET TRANSPARENT»

Le président du Mouvement El Islah Filali Ghouini a appelé hier à partir de Constantine à une «large» participation politique aux prochaines législatives «afin de bâtir une Algérie nouvelle et une économie nationale forte». «Notre parti œuvre avec responsabilité dans le cadre de la légitimité constitutionnelle, avec pour but essentiel de répondre aux préoccupations des citoyens», a affirmé M. Ghouini.

Le président du Mouvement El Islah a affirmé que «ce rendez-vous électoral, est considéré comme un pilier important pour la construction et la stabilité des institutions de l'Etat», plaidant pour « un vote massif et transparent ».

EL WASSIT SIYASSI : « LE PARTI SERA PRÉSENT DANS PLUS DE 50 WILAYAS »

Tout en estimant que le changement et l'édification d'un Etat de droit «ne peuvent être concrétisés que par la voie pacifique», le président du parti Al-Wassit Siyassi, Ahmed Larouci Rouibat a souligné que son parti «sera présent dans plus de 50 wilayas », avant de préciser que les dossiers de candidature pour cette échéance électorale ont déjà été retirés et que l'opération de signature des formulaires a été entamée. M. Larouci Rouibat, lors d'une conférence de presse tenue à Sétif, a également relevé que les dossiers de candidature, pour la même échéance électorale, seront retirés «dans cinq autres wilayas ». Et d'ajouter : « Nous ne pouvons avancer que le parti Al-Wassit Siyassi sera présent dans 58 wilayas ».

Synthèse R. N.

JEAN CASTEX ATTENDU LES 10 ET 11 AVRIL À ALGER

La 5^e réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau au menu

Avec un peu plus de deux ans de retard, la cinquième session du CIHN a été au cœur des discussions en janvier dernier entre le Premier ministre Abdelaziz Djerad et son homologue français, Jean Castex.

Le Premier ministre français Jean Castex est attendu les 10 et 11 avril prochain à Alger dans le cadre de la réunion du cinquième Comité interministériel de haut niveau (CIHN). Il sera accompagné de huit ministres dont celui des Affaires étrangères, la Défense, l'Économie, l'Intérieur, des hommes d'affaires et des dirigeants d'entreprises, accompagneront dans sa visite le Premier ministre français, ajoute la même source qui précise que l'agenda de cette réunion «couvrira un large éventail de sujets d'intérêt bilatéral, régional, la coopération économique, les échanges humains et éducatifs, les questions diplomatiques et sécuritaires ainsi que le dossier de la mémoire». Prévues en 2019 puis reportées en 2020, la réunion du cinquième Comité interministériel de haut niveau (CIHN) se tiendra finalement au mois d'avril prochain à Alger. Au mois de janvier dernier, le Premier ministre Abdelaziz Djerad et son homologue français Jean Castex ont peaufiné lors d'un entretien téléphonique les derniers préparatifs de la cinquième session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (CIHN). Plusieurs accords signés en 2018 mais gelés, seront relancés tandis que d'autres projets seront lancés dans le domaine de l'industrie et de l'énergie. Lors de cet entretien, les deux parties ont exprimé «leur volonté résolue à œuvrer pour l'édification d'un partenariat d'exception, prôné de part et d'autre, à même de renforcer la coopération algéro-française au bénéfice des deux pays, notamment en matière d'investissement et de transfert de technologies (...) Ils ont mis en exergue la nécessité de faire de la



5e session du CIHN un moment fort dans la consolidation, l'enrichissement et la diversification de la coopération entre les deux pays», a précisé le communiqué du Premier ministre.

PLUSIEURS ACCORDS SERONT SIGNÉS

Pour rappel, lors de la 4e session, dix accords de coopération signés à l'occasion du CIHN du 7 décembre, qui s'est tenu à

Paris. Il s'agit d'un projet entre le groupe Sanofi Pasteur et le groupe Saidal prévoyant la production locale de trois vaccins de dernière génération, pour une capacité de 10 à 20 millions de doses par an. Un accord entre IPSEN et la société Isly Holding permettra de lancer la production en Algérie de produits oncologiques et de médicaments classiques familiaux. Ce projet représente 30 millions d'euros d'investissement et, à terme, près de 150 emplois.

Un protocole de coopération CPME-CEIMI va permettre de créer un cadre de référence pour favoriser des rapprochements entre les PME françaises et algériennes. L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) et le groupe français Axérial envisagent la création d'une société mixte afin d'appuyer le développement de la productivité des grandes cultures en Algérie à partir de l'innovation variétale. Sur le plan industriel, la société Peugeot Citroën Production Algérie a signé une déclaration d'intention pour le développement d'une filière d'excellence dans les métiers de l'automobile visant à accompagner le développement d'un pôle industriel autour de l'usine PSA qui a été installée dans la région d'Oran. Sur le plan de la formation professionnelle, un partenariat a été signé pour la création de filières d'excellence dans les métiers de l'énergie, de l'électricité et des automatismes industriels par Schneider. En matière d'éducation et d'enseignement supérieur, les deux parties ont signé une convention-cadre définie pour les trois prochaines années. Le périmètre d'action du Réseau mixte algéro-français des Écoles d'ingénieur et de commerce (RME). Le fonctionnement et les activités du Réseau mixte «langue française et les expressions francophones» (La FEF), mis en place en 2012, ont été précisés par une convention. Ce réseau est aujourd'hui constitué de 43 départements de français et laboratoires de recherche français et algériens. Il accompagne notamment les doctorants algériens dans le cadre de codirection de thèses, d'ateliers doctoraux, de journées d'études et de stages de recherche en France.

M.T

NIVEAU DE VIE

L'Algérie occupe la 109^e place mondiale

Selon le classement du World Happiness Report réalisé depuis 2012 sous la tutelle de l'ONU, comparant pas moins de 150 pays selon une multitude de critères tels que le PIB, les indices de solidarité, les libertés individuelles, le taux de corruption, ou encore le propre ressenti des habitants, avant de résulter à une note sur dix points. De ce fait, le rapport a évalué les pays entre la période de 2018 et 2020. L'Algérie figure à la 109^e place dans le monde et à la 116^e place en Afrique distancée notamment par le Niger qui occupe la 96^e place et qui, rappelons-le, est l'un des pays les plus pauvres dans le monde. Le Nigeria est classé à la 116^e place, la Tunisie à la 122^e place tandis que l'Égypte se retrouve à la 132^e place.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ouverture du centre d'examen avant septembre 2021

Le Centre national des examens et des concours de la formation professionnelle sera opérationnel avant septembre 2021, a fait savoir la ministre du secteur, Mme Houyem Benfriha qui a effectué, hier, une visite d'inspection sur le chantier en compagnie du wali d'Alger. «Ce centre aura pour vocation d'élaborer les sujets et la préparation technique des examens qui aura le même fonctionnement que l'Office national des examens et concours de l'Éducation nationale», précise la ministre qui explique qu'avec cette nouvelle institution, les examens «seront uniformes» sur l'ensemble du territoire national. Le centre sera d'un grand apport pour la formation professionnelle, d'autant que le secteur se prépare à lancer le baccalauréat professionnel.

LA FRANCE EN RECONFINEMENT DEPUIS HIER

La reprise des vols de rapatriement retardée ?

La reprise des vols d'Air Algérie est compromise par les nouvelles mesures pour contrer l'épidémie liée au Covid-19 qui sont entrées en vigueur hier, en France métropolitaine. Dans un message publié sur son compte Twitter le 18 mars courant, Paris-Aéroport a tenu à informer l'ensemble des passagers que de «nouvelles restrictions de déplacement s'appliqueront dès le 20 mars, pour quatre semaines». Ainsi, tout voyageur doit se munir d'une attestation ou un document qui l'autorise à circuler au départ et à destination des aéroports de Paris-CDG et Paris-Orly. La compagnie aérienne nationale pourrait être contrainte de repousser et retarder son programme de rapatriement suite aux mesures supplémentaires de confinement que la France a mises en place, vendredi dernier. Air Algérie a suspendu, le 28 février dernier, l'intégralité de son programme de rapatriement. Cette résolution est survenue dans le cadre du renforcement des mesures de prévention que les autorités nationales ont prises. Air Algérie n'a avancé pour l'instant aucune date quant à la reprise des voyages dits spéciaux à l'heure. Les Algériens résidant en Grande-Bretagne et bloqués depuis le 27 février en zone internationale de l'aéroport Paris Roissy Charles-de-Gaulle ont été informés, avant leur arrivée en France, de l'annulation de leur billet d'avion Paris-Alger, suite à l'apparition du variant anglais du Covid-19 en Algérie, indique

jeudi l'ambassade d'Algérie à Paris dans un communiqué. « Suite à la détection en Algérie, le 25 février 2021, de cas du variant anglais du Covid-19, les personnes concernées au nombre de 27 (dont des enfants) ont été saisies individuellement par l'agence d'Air Algérie à Londres, les informant de l'annulation de leur billet d'avion Paris-Alger», fait savoir l'ambassade d'Algérie, précisant que «en dépit de cette notification, ils ont tenu à se déplacer à Paris les 27 et 28 février 2021». La représentation diplomatique algérienne indique également que le consul d'Algérie à Créteil, en présence du représentant d'Air Algérie à Paris, a rencontré à plusieurs reprises, depuis le 2 mars 2021, certains membres de ce groupe pour échanger sur leur situation et la «nécessité de retourner à leurs lieux de résidence en attendant la réouverture des frontières». Il leur a été alors expliqué, poursuit la même source, que la décision des pouvoirs publics algériens de fermer les frontières jusqu'à nouvel ordre a été actée en Conseil des ministres du 28 février 2021 et, par conséquent, dès lors, aucune dérogation ne pouvait être accordée. Devant cette situation, assure l'ambassade d'Algérie en France, la compagnie aérienne nationale a affiché sa disponibilité à «prendre en charge les billets de retour vers leurs lieux de résidence, payer les frais des tests PCR, rembourser leur billet Londres-Paris, prendre en charge l'excé-

dent de bagages et s'est également engagée à prendre en charge les frais d'hôtel le temps d'organiser leur retour. « Malgré les propositions faites leur garantissant le retour vers leurs lieux de résidence (Grande-Bretagne), les concernés ont choisi de rester en zone internationale», affirme l'ambassade d'Algérie en France, relevant en outre que la compagnie Air Algérie «a pris en charge, durant 15 jours, les frais de restauration et autres, en espérant que ces passagers établis en Grande-Bretagne reviennent à la raison, comprenant ainsi les efforts déployés par l'Etat algérien en vue de lutter contre le fléau de la contamination». L'ambassade d'Algérie en France a rappelé que les vols organisés par Air Algérie sont des vols de rapatriement et non de vols commerciaux, destinés aux titulaires de passeport délivré en Algérie, revêtu d'un visa touristique et en possession d'un test PCR». La représentation diplomatique algérienne a également rappelé que «l'Etat a pris soin de traiter certains cas (décès, maladie, étudiants en fin de séjour à l'étranger, etc.) avec toute l'ouverture humaine indispensable en pareille situation, tout comme il l'avait fait dès l'apparition de la pandémie en programmant des vols et des traversées maritimes de rapatriement allant jusqu'à prendre en charge les séjours de confinement pour des milliers de personnes dans la plupart des grands hôtels du pays».

SÉISME DE BÉJAÏA

Plus de 300 bâtisses affectées

« Plus de 300 bâtisses, réunissant constructions individuelles et collectives et structures publiques, ont été affectées, à des degrés de gravités divers, selon un bilan non exhaustif de l'organisme de Contrôle technique de construction (CTC) dont les équipes poursuivent encore leurs travaux de prospection et de classification ».

Les diverses secousses qui se sont succédé, depuis 20h30 dont la plus importante, d'une grande intensité (5.9 sur l'échelle Richter) ont violemment secoué certains quartiers, notamment ceux de la haute ville, familièrement appelé le «vieux Bougie» et mis à rude épreuve leurs constructions, comme ce fut le cas à la rue Fatima, non loin du mythique lycée Ibn Sina et de la poste centrale, qui ont été littéralement éventrées. Celles qui ont résisté ont dû essuyer de graves dégâts, balafrees ostensiblement par des fissures béantes et la disparition en ruine de leurs murs intérieurs ou façades. Des images effrayantes et spectaculaires qui rendent compte de la puissance du tremblement de terre mais aussi de la stupeur des habitants des sites victimes, et qui, assurément redoutaient depuis des décennies une éventuelle catastrophe. Prévenant, fort heureusement, nombre d'entre eux ont dû, en effet, déserrer les lieux et sauver ainsi leur peau dès la première secousse. Et pour cause, la plupart des immeubles étaient vides au moment du passage de la grande secousse.

La précarité concerne tous les quartiers allant de la place Medjahed, jusqu'à Sidi Ouali, en passant par Bab El Louz, Bab El Fouka, Houma Karamane, et Amimoun, qui restent entièrement exposés. Quelques particuliers ont refait à neuf vigoureusement leur maison certes, mais la majorité, plus de 500 familles, faute de moyens, s'y ancrent encore, gardant l'espoir tout de même de se recaser ailleurs.

DIX JOURS POUR REMETTRE SUR PIED LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Le ministre de l'Intérieur et son collègue de l'Habitat, en mission d'évaluation et de solidarité, jeudi matin, ont visité les lieux et promis sur le champ d'aider les habitants à dépasser leur calvaire, en soutenant l'option de leur délocalisation vers Oued Ghir où s'érige le nouveau pôle urbain de Béjaïa, conçu pour accueillir plus de 80 000 habitants. Quelque 500 logements fin prêts leur seront rapidement dédiés, dira le ministre qui a instruit les autorités locales d'achever au plus vite les VRD déjà entamés et assurer



les branchements en gaz et eau requis afin de permettre aux attributaires d'occuper dignement les lieux. A l'évidence, la nouvelle a mis du baume dans les cœurs d'autant que c'est la première fois qu'une mesure concrète visant leur relogement est prise. Par le passé, une foule de commissions y sont passées, mais sans résultat. Le séisme a frappé et fragilisé sans distinction, toutes les constructions et bâtisses soumises à l'érosion du temps ou aux prises avec des malfaçons de la maçonnerie y compris, dans le secteur public. Selon la wilaya, pas moins de cinq mosquées et une vingtaine d'établissements scolaires ont été affectés et cessé leur activité séance tenante. De ce lot, se dégage nettement le lycée El-Hammadia, qui accueille quelque 1 800 élèves, siège d'une forte dégradation, et qui va devoir reporter sa reprise après les vacances de printemps, prévue pour aujourd'hui. Le ministre a donné un délai de rigueur de dix jours pour remettre l'établissement sur pied et ré-accueillir ses pensionnaires dans les meilleures conditions. Pour ce faire, un appel d'offres sera lancé en

direction de 15 wilayas de l'Est pour venir prêter main forte aux responsables du chantier. Le cas vaut aussi pour les autres établissements, qui verront leur remise sur pied, entamée dès la fin des expertises. Leurs directeurs ont déjà établi les diagnostics y afférents autant que leur besoin et les travaux devront commencer en urgence avec l'hypothèse de l'engagement des entreprises à mobiliser à faire tourner leur chantier à une cadence de 24/24 heures. Les dégâts ont été importants mais pas de l'ampleur redoutée au regard de la puissance du séisme, d'autant plus qu'il n'a pas fait de victimes humaines.

LA REPRIS DES COURS REPORTÉE D'UNE SEMAINE

La reprise des cours du deuxième trimestre pour les élèves des établissements affectés par le séisme du jeudi dernier à Béjaïa est reportée d'au moins une semaine. Tandis que la reprise des cours à l'université Abderrahmane Mira a été également reportée d'une semaine. Ces mesures ont été prises par les autorités afin de per-

mettre la réfection des établissements scolaires ayant connu des dégâts suite à la forte secousse tellurique de magnitude 5.9 degrés sur l'échelle ouverte de Richter. Au total, dix-sept établissements scolaires des trois paliers ont connu des dégâts matériels, notamment des fissures, des vitres brisées et des toitures et mobiliers endommagés. Et la cellule de crise est en train d'évaluer la situation avant de se prononcer définitivement sur les cas des établissements les plus touchés. De son côté, le conseil de direction de l'université de Béjaïa a décidé de reporter la reprise des cours au 28 mars en raison de l'impact psychologique induit par le séisme. A noter, par ailleurs, que la Direction des affaires religieuses a décidé de fermer temporairement cinq mosquées sises au niveau du chef-lieu de la wilaya suite aux dégâts occasionnés par le séisme. Il s'agit des mosquées Ibn Badis (quartier Lekhmis), Errahma (route de Gouraya), Errahmane (Ighil-Ouazzoug), Sidi Ouali et Sidi El-Mouhoub (ancienne ville).

M. T.

126^e SESSION PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA DÉMOCRATIE PAR LE DROIT

Fenniche a représenté l'Algérie

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, a représenté vendredi dernier l'Algérie à la 126^e session plénière de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), tenue en visioconférence. Cette session plénière de la Commission européenne pour la démocratie par le droit a été consacrée au débat et à l'examen d'une série d'avis émis par la commission à la demande de certains Etats membres sur des projets de loi, dont une loi sur «la sécurité des citoyens en Espagne», et sur les amendements de la loi relative au Conseil supérieur des juges et des procureurs de la Bosnie-Herzégovine, outre les amendements constitutionnels et la procédure d'adoption en Fédération de Russie. Intervenant au débat sur le projet de loi relatif à la sécurité des citoyens en Espagne, Fenniche a mis en exergue «la difficulté de concilier entre les exigences de la sécurité et le respect des droits et libertés et autres principes constitutionnels y afférents». Il a relevé, en outre, «certaines ambiguïtés» dans le projet présenté, citant «les réserves



émises par le tribunal constitutionnel espagnol» à ce propos. L'Algérie a adhéré à la Commission de Venise en décembre 2007. Un organe consultatif du Conseil de l'Europe sur les questions constitutionnelles, dont les principaux objectifs consistent en la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit, qui rejoignent les préoccupations du Conseil constitutionnel algérien.

SELON LE DERNIER RAPPORT DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LA PAIX (SIPRI)

L'Algérie, principal importateur d'armes en Afrique

Selon le dernier rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), publié le 15 mars courant, l'Algérie domine les importations de matériel militaire en Afrique, avec 4.3 % à l'échelle mondiale, en excluant l'Egypte du classement, cette dernière étant comptabilisée dans la région Moyen-Orient. L'Algérie achète à l'étranger pas moins de 70 % des armes africaines. Selon la même source, les importations algériennes ont même augmenté de 64 % depuis 2015, ce qui en fait le 6^e importateur d'armes du monde. Par ailleurs, les principaux achats d'armement en Algérie se font toujours auprès de la Russie et, dans une seconde mesure, auprès de la Chine, qui est le deuxième fournisseur d'Algérie, et de l'Allemagne. Les importations provenant de la Russie incluent 16 avions de combat, 42 hélicoptères d'attaque et 2 sous-marins, souligne le rapport de l'Institut international. La Chine, elle, a fourni à l'Algérie les drones de combat, les mortiers automoteurs et autres



armes à canon lisse. La France, l'Allemagne et les Etats-Unis on également produit pour le compte de l'ANP entre 2015 et 2019, 10 bateaux patrouilleurs de type FFPB-98, 357 unités de blindés Fuchs-2, 3 unités de système de détection et de commandement aéroporté AEW&C ainsi que 10 blindés de transport de troupes ou de dépannage.

AVEC DES RECETTES DE 145 MILLIONS DE DINARS

Les produits forestiers attirent les micro-entreprises

Les forêts sont souvent convoitées pour leurs espaces afin de se ressourcer, en s'adonnant à des randonnées, pique-niques et campings, alors que son apport économique potentiel est souvent négligé.

En effet, selon la sous-directrice des biens et services des écosystèmes forestiers au niveau de la Direction générale des Forêts (DGF), Mme Khadra Achour, les recettes générées par les ventes des produits forestiers nationaux se sont établies à près de 145 millions de dinars en 2020. «Ces revenus proviennent des produits ligneux (bois) et des produits forestiers non ligneux (PFNL : liège, alfa, bruyère, tannin, caroube, plantes aromatiques médicinales et fruits sauvages)», a-t-elle précisé dans un entretien à l'APS. Evoquant leur exploitation, la responsable à la DGF explique : «Outre leur importance économique, ces produits contribuent à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales et constituent une source de revenus pour les riverains des forêts». A ce propos, elle a assuré que la DGF compte optimiser les revenus de ces produits de forte valeur ajoutée en encourageant les femmes et les jeunes à créer leurs propres micro-entreprises, d'autant que le dispositif actuel permet aux investisseurs de lancer des activités locales autour des PFNL.

A ce titre, elle a cité le projet d'assistan-



ce technique entrepris par la DGF en partenariat avec la FAO pour accompagner des micro-entreprises forestières dans l'exploitation de trois produits forestiers non ligneux, à savoir le romarin, le caroube et le pin pignon.

Ce projet, a-t-elle précisé, concerne quatre wilayas pilotes choisies par rapport à leurs potentialités de production en ces ressources. Il s'agit de Blida pour l'exploitation du caroube, Constantine et Mostaganem pour le pin pignon et le romarin et Khenchela pour le romarin. Pas moins de 40 micro-entreprises ont été créées dans ces wilayas pilotes dans le cadre de ce projet, a-t-elle indiqué, évoquant l'éventualité

d'élargir cette approche de valorisation des produits forestiers à d'autres wilayas.

UN INVESTISSEMENT DE 23 MILLIARDS DE DINARS POUR LES FORÊTS RÉCRÉATIVES

Toujours dans le cadre du développement durable des forêts et leur apport à l'économie nationale, Mme Achour a évoqué l'ouverture du secteur forestier aux opérateurs nationaux privés pour l'investissement dans les forêts récréatives.

«Actuellement, 77 forêts ont été attribuées aux privés à des fins récréatives pour une durée de 20 ans, qui peut être renou-

velée à la demande du bénéficiaire», a-t-elle fait savoir, précisant que le montant global de l'investissement de ces 77 projets avoisine les 23 milliards de dinars. «Nous souhaiterions capter plus d'investisseurs pour atteindre 141 forêts récréatives au niveau de 35 wilayas», a-t-elle ajouté. Parmi les exigences imposées aux bénéficiaires dans le cahier des charges, figurent le respect des forêts et leur entretien, la protection des espèces végétales du périmètre à exploiter, l'ouverture de pistes pédestres, facilitant l'accès à la forêt, l'entretien régulier du site ainsi que le respect de la capacité d'accueil des lieux.

Hafid Mesbah

POUR UN MONTANT DE 2,5 MILLIARDS DE DOLLARS

La BAD exécute son premier emprunt obligataire

La Banque africaine de développement (BAD), a annoncé dans un communiqué l'exécution de son premier emprunt obligataire de référence de l'année 2021 pour un montant de 2,5 milliards de dollars avec une échéance le 23 mars 2026. «La BAD notée AAA par les agences de notation internationales (Moody's, S&P, Fitch, Japan Credit Rating, perspective stable) a exécuté le premier emprunt obligataire de référence de l'année 2021 pour un montant de USD 2,5 milliards avec une échéance le 23 mars 2026», a précisé la même source sur son site web. Cette nouvelle transaction représente l'obligation de référence à 5 ans de la BAD la plus importante, avec le carnet d'ordres le plus important réalisé pour une obligation de référence à 5 ans, souligne le communiqué. «Avec un carnet d'ordres atteignant 3,6 milliards de dollars (excluant les intérêts des chefs de file) et la participation de 72 investisseurs, le succès de cette transaction est un vote de confiance de la part des investisseurs dans le crédit AAA de la BAD», note l'Institution financière africaine. Selon la même source, les gestions d'actifs et les trésoreries de banques ont largement contribué à la dynamique de l'opération et à son succès, illustrant un partenariat solide avec la BAD. «Cette transaction illustre la diversité et la qualité de la base d'investisseurs de la BAD, avec une répartition bien diversifiée par zone géographique et type d'investisseurs», conclut le communiqué de la Banque africaine.

R. E.

PRISE EN CHARGE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Bacha insiste sur la simplification des procédures administratives

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a insisté hier à Alger sur l'urgence de la simplification des procédures administratives pour une meilleure qualité de prestation de services et une prise en charge efficace des opérateurs économiques. Lors d'une réunion tenue avec les responsables des organismes chargés de la qualité et de l'accompagnement des entreprises, le ministre a estimé qu'«un renforcement des systèmes d'information et une meilleure gestion des bases de données sont nécessaires, ainsi que le renforcement des infrastructures d'appui au développement de la compétitivité indus-

trielle et à la formation d'une ressource humaine qualifiée», a indiqué le ministre dans un communiqué. Tenue en présence des cadres du ministère, une quinzaine d'institutions et d'organismes, activant dans la normalisation, l'accréditation, l'appui et l'accompagnement des entreprises industrielles et des PME ont pris part à cette rencontre, a fait savoir la même source. «La réunion a été une occasion de rappeler l'importance et le rôle de ces organismes et institutions dans la relance économique et dans la nouvelle politique industrielle, dans une conjoncture économique difficile», souligne le

communiqué. Dans ce cadre, Bacha a appelé «à une mobilisation de toutes les ressources et à une conjugaison de tous les efforts pour une accélération des réformes et de la restructuration de l'économie nationale». A cet égard, il a également insisté sur l'amélioration de la qualité de la production industrielle nationale et de la compétitivité, à travers le développement des capacités nationales en matière de normes et de laboratoires de contrôle industriels et l'appui au processus d'accréditation aux organismes d'évaluation de la conformité et de certification des entreprises.

H. M.

15 000 TONNES D'AMMONIAC EXPORTÉES VERS LE PORTUGAL ET L'ESPAGNE Fertial réalise 5 millions de dollars de rentrées

Après avoir traversé une zone de turbulences qui a complètement paralysé, durant deux ans, les activités de la société des fertilisants d'Algérie Fertial de Annaba, à cause d'une crise interne et une autre liée à la crise du Covid-19, cette société mixte a commencé à livrer de l'ammoniac, son principal atout commercial. Elle vient de réaliser une première opération d'exportation d'une cargaison de 15 000 tonnes d'ammoniac, à partir du port d'Annaba vers le Portugal et une autre vers l'Espagne. A raison de 350 dollars la tonne, le prix le plus haut affiché ces derniers mois ; alors qu'il oscillait entre 250 et 280 dollars la tonne, Fertial enregistre une rentrée d'argent de l'ordre de 5,25 millions de dollars. D'autres cargaisons «une à la fin du mois de mars et

d'autres sont prévues au mois d'avril prochain», a indiqué une source interne à l'entreprise qui a révélé que Fertial a repris la production des engrais au profit du marché algérien et ce, à la grande satisfaction des agriculteurs. Pour rappel, la société a dû cesser ses activités pendant près de deux ans, à cause d'une explosion de l'unité d'ammoniac de Annaba, laquelle s'est produite le 11 mai 2019 engendrant un arrêt des activités pour des travaux de maintenance, de réhabilitation et de normalisation du site conformément aux exigences de la sécurité industrielle pour sécuriser l'unité et la production. La capacité de production de l'unité d'ammoniac de la société Fertial atteint 1 000 tonnes/jour et sont destinées à couvrir les besoins du marché national, ainsi que

l'exportation et la production des fertilisants. Cette société revient de loin après avoir connu moult rebondissements. Depuis plus d'une année, la société a été confrontée à une succession d'événements majeurs qui ont gravement affecté sa santé économique et financière. Après avoir enregistré l'annulation de la mesure de gel des comptes bancaires, le redémarrage de l'unité d'ammoniac n°2 d'Arzew et la reprise des travaux de réparation suite à l'accident de l'usine d'Annaba, dès le mois de janvier 2020, elle a été confrontée à la non-délivrance des autorisations d'exportation au titre de l'exercice 2020, que la société avait pourtant sollicitée, dès le mois d'octobre 2019, ainsi que le gel de tous ses comptes bancaires.

M. T.

DISTRIBUTION DE PLUS DE 1 100 LOGEMENTS MOSTAGANEM

Belhimer supervise l'opération

Le ministre de la Communication, Porte parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présidé vendredi à Mostaganem, la cérémonie de distribution de 1 140 logements publics locatifs (LPL) et de 250 décisions d'attributions d'aides à l'habitat rural, dans le cadre des festivités de la célébration du 59^e anniversaire de la Fête de la Victoire.

M. Belhimer, accompagné des autorités locales, civiles et militaires, a présidé cette cérémonie organisée au niveau de la salle de conférences du siège de la wilaya de Mostaganem, qui a été une occasion pour distribuer les 1 140 logements LPL, concernant des bénéficiaires de 4 communes, ainsi que les 250 décisions attribuées à des citoyens habitants dans les zones d'ombres de 19 communes.

Le ministre de la communication a félicité les bénéficiaires de ce quota de logement, affirmant que «la politique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est axée sur la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment le droit à un logement décent». M. Belhimer a souligné en marge de sa visite à Mostaganem «l'importance qu'accorde le gouvernement à impliquer les citoyens dans la préservation des différents acquis réalisés, et la participation à la défense de l'Algérie, et sa construction sur des bases solides, à la hauteur des sacrifices des martyrs de la Révolution, et des aspirations des générations suivantes». Le ministre de la communication, a par ailleurs procédé à l'inauguration du nouveau siège de la radio locale, dont la réali-



sation a nécessité une enveloppe de 60 millions de dinars, ainsi que la maison de la presse, réalisée au niveau du quartier «5 juillet 1962».

Il a en outre présidé la cérémonie de signature d'un nombre de conventions de coopération entre l'université «Abdelhamid Ibn Badis» et l'association de la presse de la wilaya de Mostaganem, et la radio locale et le secteur de la jeunesse et du sport, sur la formation et la communication institutionnelle, et la promotion du théâtre radiophonique, et l'information de proximité. Le porte parole du Gouvernement a également assisté à la conférence historique organisée au niveau de la maison de la culture «Ould Abderrahman Kaki», initiée par l'association nationale «Regroupement des jeunes algériens» et l'association culturelle «Kartina» pour le théâtre, sur le thème de «l'histoire et des figures de Mostaganem».

Accompagnée des autorités locales, civiles et militaires, ainsi que la société civile, il s'est par ailleurs recueilli à la place de la résistance, au chef-lieu de wilaya à la mémoire des martyrs, avec la levée des couleurs nationales et la pose d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative.

BESBES ET EL CHATT (EL TARF)

Près de 230 foyers raccordés au réseau de gaz naturel



Au total, 226 foyers situés dans les zones d'ombre de Benhamada (Besbes) et Doudane Seddik (El Chatt), dans la wilaya d'El Tarf, ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris, vendredi, auprès des services locaux de la Concession locale de distribution d'électricité et de gaz.

S'inscrivant dans le cadre des festivités commémoratives du 59^e anniversaire de la journée de la Victoire (19 mars), le raccordement au réseau de gaz naturel de 154 foyers de la zone de Benhamada, et 72 autres foyers du site rural de Doudane Seddik s'inscrit dans le cadre d'un projet concrétisé dans un délai de cinq mois, pour un montant de près de 8 millions de dinars, a ajouté la même source. Selon la même source, ce deuxième programme concerne près de 6 000 branchements prévus dans le cadre d'une trentaine d'opérations au profit de plusieurs communes de cette wilaya, en l'occurrence El Kala, Souarekh, Raml El Souk, Ain Kerma, Berrihane, Bouhadjar, Chihani, Zerizer, Asfour, El Tarf, Boutheldja, Lac des Oiseaux, Chefia et El Ayoun. La même source a affirmé que la mise en service du raccordement au gaz au profit des foyers bénéficiaires, le wali Harfouche Benarar, a

rappelé que «ces opérations sont destinées à améliorer les conditions de vie des populations rurales notamment». Le taux de raccordement au réseau de gaz de la wilaya est estimé à plus de 70% tandis que celui de l'électricité a atteint 100 %, a indiqué la même source, rappelant les efforts déployés par l'Etat pour la prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment ceux des zones rurales et zones d'ombre.

En plus de l'inauguration d'une micro entreprise de produits détergents à Sidi Kaci dans la commune de Ben M'Hidi, projet financé par la Caisse nationale d'assurance chômage dans le cadre de l'accompagnement des jeunes investisseurs, les autorités locales se sont recueillies dans la matinée en présence des moudjahidine et de fils de chouhada, devant la stèle commémorative à la mémoire des martyrs de la commune d'El Tarf.

Placée sous le slogan «Détermination, victoire et édification», la célébration de cet événement, étalée sur deux jours, a été marquée par la levée des couleurs nationales accompagnées de l'hymne national ainsi que la pose d'une gerbe de fleurs à la mémoire des martyrs de la guerre de libération nationale.

RÉALISATION D'UN HÔPITAL À SOUK EL-TENINE (TIZI OUZOU)

Lancement des travaux

Les travaux de réalisation d'un hôpital d'une capacité de 60 lits dans la commune de Souk El-Tenine, au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, ont été lancés, vendredi, à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de la fête de la victoire, a-t-on constaté. La réalisation de cette nouvelle structure, qui compte parmi les sept en cours à travers la wilaya, vise à «asseoir une couverture sanitaire équilibrée et continue aux quatre coins de la wilaya» a souligné, à l'occasion, le wali Mahmoud Djamaa qui a procédé au lancement des travaux de ce chantier. En plus de permettre une meilleure prise en charge médicale de la population de la région, qui ne dispose que d'une polyclinique couvrant les besoins d'environ une quarantaine de villages, cet hôpital contribuera, également, à desserrer l'étau autour du seul CHU de la wilaya. Relevant cette importance, M. Djamaa a insisté, à l'occasion, auprès des responsables de l'entreprise réalisatrice et du bureau d'études chargé du suivi du projet doté d'une enveloppe de 02 milliards DA, sur l'impératif du respect des délais de sa livraison qui sont de 36 mois. Le chef de l'exécutif local a, également, procédé lors de cette journée de célébration de la fête de la victoire, à l'inauguration d'une stèle commémorative de 24 chahid, au village Tikotbine, dans la commune de Mâatkas.

AÏN DEFLA

Près de 7 800 fuites d'eau réparées en 2020



Pas moins de 7 794 fuites d'eau ont été réparées par l'Algérienne des Eaux (ADE) à Aïn Defla durant l'année 2020, récupérant de la sorte un volume estimé à 56 000 m³ du précieux liquide, a-t-on appris vendredi du chargé de communication de l'unité locale de cet établissement. «Les équipes de réparation des fuites du réseau AEP de l'ADE-Aïn Defla ont effectué 7 794 interventions pour réparer les écoulements d'eau au cours de l'année dernière, à travers le territoire de la wilaya, une opération qui nous a permis de récupérer un volume d'eau s'élevant à 56 000 m³», a précisé Abdelghafour Bouziane Errahmani, en marge d'une campagne de lutte contre les fuites d'eau de deux semaines, lancée lundi dernier. Observant que l'opération de réparation des fuites d'eau se déroule dans une conjoncture particulière marquée par le manque de précipitations, il a invité les citoyens à y participer en faisant part des fuites invisibles notamment celles émanant des conduites des immeubles. «Une importante quantité de l'eau produite est perdue sous forme de fuites visibles mais, surtout, invisibles, d'où l'importance pour les responsables des comités de quartiers, des citoyens ou des représentants de la société civile de façon générale, de prendre part à cette opération visant la préservation du précieux liquide, et ce, en en signalant toute fuite», a-t-il insisté. Outre la lutte contre la fuites d'eau dans les réseaux, «l'opération permettra de réduire considérablement les pertes financières accusées par l'unité locale de l'ADE dont les créances s'élèvent à 1,18 milliards de dinars», a-t-il fait savoir.

IMPORTATION DU CHEPTEL
DANS LE CADRE DU TROC

**Des autorisations
octroyées aux
opérateurs
économiques d'Ilizi**

Des autorisations d'importation de cheptel vivant ont été accordées aux opérateurs économiques de la wilaya d'Ilizi activant dans le cadre du commerce du troc, a-t-on appris samedi de la direction locale du commerce. L'autorisation d'importation de bétail vivant (ovins, caprins et camelin), dans le cadre du troc avec les pays Mali et du Niger, intervient à la suite de la levée de la décision de gel de cette activité, prise par arrêté de wilaya comme mesure préventive contre la transmission de maladies et épizooties, a expliqué la même source. Les services du commerce font état, cependant, de l'interdiction de l'importation de fruits tropicaux (mangue, ananas, noix-de-coco, banane, goyave, avocat, papaye et kiwi) en vue d'éviter la propagation de maladies et la protection du patrimoine végétal, selon le service de promotion du commerce extérieur à la direction du Commerce. Pas moins de 11 opérateurs économiques activent dans le cadre du commerce de troc, leur donnant la possibilité d'exporter 14 produits algériens, dont les dattes, le sel brut et de table, les couvertures, les articles d'artisanat, le savon en poudre, les olives, le miel, les ustensiles en plastique et les produits détergents. La liste des produits éligibles à l'importation dans le cadre de ce type d'échanges commerciaux comporte 36 produits, dont le henné, le thé vert, les épices, le miel, les aliments de bétail, les tissus et les effets vestimentaires targuis, fait savoir la même source.

SADEG DE CONSTANTINE

**1,84 milliard de
dinars de créances
impayées détenues
par les ménages**

Les services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Constantine enregistre 1,84 milliard de DA de créances impayées détenues par les abonnés ordinaires (ménages), "jusqu'à fin février 2021", a affirmé hier à l'APS, la responsable de la communication de l'entreprise. "Le montant des créances impayées détenues par les abonnés ordinaires, ajouté à 340 millions de DA du secteur privé et 770 millions de DA de créances des 12 assemblées populaires communales de la wilaya de Constantine, a impacté financièrement la Société de distribution de l'électricité et de gaz (SADEG) qui éprouve, à cet effet, des difficultés à mener à bien ses activités", a précisé Ouahiba Takhrist. Certains ménages ne se sont pas acquittés de leurs redevances depuis plusieurs mois cumulant jusqu'à quatre (4) factures parfois de consommation d'énergie non payées, a fait savoir Mme Takhrist. "La SADEG de Constantine invite ainsi, une nouvelle fois, ses abonnés à s'acquitter de leurs redevances à travers différents modes de paiement en toute simplicité par le biais du e-paiement soit par la carte interbancaire (CIB) ou la carte monétique Edahabia, dans ses agences commerciales, sur le site web de la Société, ou dans les bureaux d'Algérie Poste", a-t-elle souligné. Mme Takhrist a rappelé, dans ce contexte, que la Société de distribution de l'électricité et de gaz a lancé plusieurs campagnes de sensibilisation notamment en direction de ses abonnés ordinaires et ses clients du secteur privé pour le recouvrement de ses créances. La même source a également rappelé que les coupures de courant pour factures impayées sont suspendues par les services de la SADEG depuis l'apparition de la Covid-19, au mois de mars 2020. La wilaya de Constantine compte, a ajouté Mme Takhrist, 301.233 abonnés au réseau électrique et 255.044 abonnés au réseau de gaz naturel.

OUARGLA

**Le patrimoine phœnicicole
en quête de préservation et de valorisation**

Le patrimoine phœnicicole de la wilaya d'Ouargla comptant plus de 2,5 millions de palmiers productifs demeure en quête de préservation et de valorisation.



L'impérative préservation de ce patrimoine a pour objectif de remédier à la saignée et aux ravages qu'il a subis ces dernières années du fait des incendies ayant engendré d'importantes pertes, en dépit des efforts menés par les pouvoirs publics pour faire face à ce phénomène aux répercussions néfastes sur l'économie locale et l'environnement. Les statistiques fournies par la Direction de la protection civile, à la veille de la célébration de la Journée internationale de l'arbre, font état de la dégradation, entre 2008 et 2020, de plus de 48.000 palmiers, des superficies de broussailles et de brise-vents protégeant les palmeraies causés par plus de 5.123 feux de forêts à travers la wilaya, dont plus de 500 incendies l'année dernière seulement ayant détruit 4.226 palmiers. Le facteur humain est également cité comme étant à l'origine de certains feux de palmeraies, notamment l'absence de précaution de la part des agriculteurs lors des opérations de débroussaillage et d'entretien après les actions de coupes, ce qui favorise les départs d'incendies, notamment en période des grandes chaleurs estivales. L'absence de points d'eau et de pistes d'accès dans certaines palmeraies, entravant l'intervention des éléments de la pro-

tection civile, ainsi que les gestes insoucians de citoyens qui jettent leurs mégots à même le sol, sont d'autres causes déclencheurs des sinistres.

**D'INTENSES EFFORTS POUR PRÉSERVER
LES PALMERAIES**

Pour se faire, d'intenses efforts sont menés pour remédier à la situation et intensifier les actions de protection et de régénération des palmeraies dans la région. Ces efforts visant aussi le rajeunissement des palmeraies et le remplacement des palmiers séniles se sont traduits par la mise en terre, cette année, de 40.000 plants de palmiers sur près de 400 hectares à travers la wilaya d'Ouargla. Le programme s'étalant à 2024, arrêté par la Direction des services agricoles (DSA), porte sur la mise en terre de 600.000 plants de palmiers sur une surface de plus de 6.900 ha à travers le territoire de la wilaya. Le programme tend à renforcer le patrimoine phœnicicole de la wilaya, estimé actuellement à 2.723.853 palmiers plantés sur 23.139 ha, dont 2.517.186 palmiers productifs, selon les données de la DSA.

BÉNI-ABBÈS

**Plaidoyer pour le soutien des investisseurs
publics et privés**

Le soutien et l'accompagnement des investisseurs publics et privés, notamment dans les secteurs de l'agriculture, le tourisme, l'industrie et les mines, a été recommandé samedi par les participants à une rencontre sur le thème "Perspectives et défis du développement local et opportunités d'investissements dans la wilaya de-Abbes". Pour permettre un véritable développement socioéconomique de la région, il appartient de soutenir et d'accompagner les investisseurs et d'encourager l'investissement, public et privé, dans les secteurs porteurs de l'agriculture, du tourisme, de l'industrie et des mines, notamment à travers la région de l'Ougarta à forte potentialités minières et géologiques, ont estimé les participants à cette rencontre organisée par l'association "Agence locale du développement", avec la contribution du mouvement associatif, d'universitaires, chercheurs et cadres locaux. Les participants ont aussi appelé à l'intensification de la promotion du tourisme géologique, l'élaboration d'une carte touristique et patrimoniale de la région, ainsi que la poursuite des efforts d'inscription au registre du patrimoine national culturel des différents sites historiques et archéologiques de la wilaya, au regard des énormes potentialités historiques, archéologiques et naturelles de la région à haute valeur touristique. La promotion de l'agriculture saha-



rienne, notamment les traditions agronomiques locales vivrières, pour la transformer en une activité agricole de qualité et productive pouvant permettre une autosuffisance locale, ainsi que la création d'une unité de recherches en agronomie saharienne avec la coordination et la contribution de l'université de Bechar, ont été les autres recommandations formulées par les participants à cette rencontre qui s'est déroulée avec le soutien de la wilaya et de l'institut national supérieure de la formation professionnelle de Béni-Abbes. La création de la nouvelle ville de Béni-Abbes au nord de l'actuel chef lieu de wilaya, en vue de la préservation de l'ancien médina pour en faire un authentique atout touristique, la réalisation de routes reliant Béni-Abbes à Tabelbella et à Igli, la mise à niveau

de l'actuel aéroport de Béni-Abbes qui a bénéficié en 2010 d'un projet de réhabilitation de sa piste d'envol permettant l'atterrissage de différents types d'appareils et le développement du transport aérien dans la région, sont d'autres recommandations des participants. Ils ont aussi insisté sur la reconversion de la fête annuelle du "Mawlid Ennabaoui" en un festival, en attendant sa classification au registre du patrimoine national islamique. A travers cette rencontre, "nous avons voulu mettre au devant les potentialités économiques, naturelles, culturelles, touristiques, environnementales et aussi les réalités de développement socioéconomiques des collectivités locales relevant de la wilaya de Béni-Abbes", a affirmé Touhami Merzougui, universitaire et l'un des animateurs de la rencontre. Béni-Abbes a été promue au rang de wilaya à part entière, suite à la décision du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune portant promotion de dix (10) circonscriptions administratives du Sud en wilayas. La nouvelle wilaya frontalière de Béni-Abbes (1.164 km au Sud d'Alger), s'étend sur 111.350 km2 avec une population de 63.848 habitants. Elle compte dix (10) communes, à savoir Tabelbella, Igli, Béni-Abbes, Ksabi, Tamtert, El-Ouata, Kerzaz, Béni-Ikhlef, Timoudi et Ouled-Khdeir.

IMAMS DÉTACHÉS AUPRÈS DE LA MOSQUÉE DE PARIS

Lancement d'une formation à Tlemcen

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a procédé à l'ouverture des travaux de la session de formation au profit des Imams détachés auprès de la Mosquée de Paris (France), à l'Institut national de formation spécialisée dans les corps spéciaux de la gestion des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya de Tlemcen.

Cette session de formation de deux jours, concerne 61 imams et 3 mourchidate (guides religieuses, prédicatrices), issus de différentes wilayas à travers le pays, dans le but d'acquiescer la manière d'encadrer les affaires religieuses en France par des cadres du ministère des Affaires religieuses et Wakfs, spécialisés dans la formation et le prêche religieux et les fetwas. «Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est tourné vers notre communauté à l'étranger en désignant un conseiller pour prendre en charge de manière exemplaire leurs affaires à l'étranger», a souligné vendredi soir le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi, à l'ouverture des travaux de cette session de formation. «Le gouvernement algérien a intégré, à son programme de travail, à travers le ministère des Affaires religieuses et Wakfs, des cycles de formation spécifiques pour prendre en charge la communauté algérienne résidente à l'étranger, à travers les Imams et les Mourchidate qualifiés pour être au service des musulmans d'ailleurs, en particulier les algériens qui vivent à l'étranger», a-t-il ajouté. M. Belmehdi a appelé, à cette occasion, les Imams participants, à cette session de formation, à faire preuve d'une conduite exemplaire avec cet impératif, d'avoir le sens de la responsabilité, précisant que son ministère a réuni, à la faveur de cette rencontre des encadreurs ayant la compétence et l'expérience suffisantes pour encadrer au mieux les Imams détachés auprès du Conseil de Paris dans le domaine des relations internationales et tout ce



qui sert les orientations algériennes en matière d'encadrement des affaires religieuses, de même que la protection de la communauté et la protection des communautés contre les idées extrémistes. Le ministre a, en outre, souligné la nécessité de respecter les fondements de l'organisation de l'Etat d'accueil et qu'ils seront les meilleurs ambassadeurs à travers la préservation de l'acquis du «Tawhid» à l'intérieur de ces lieux de culte, soulignant que «le commencement de la voie est la matière (module) de la formation dont ils bénéficieront durant cette session de formation, assurant qu'ils auront tout l'appui et l'accompagnement nécessaire par l'administration de la Mosquée de Paris et de l'Ambassade algérienne». Par la même occasion, le ministre des

Affaires religieuses et wakfs a salué les cadres et fonctionnaires de la Mosquée de Paris pour les efforts importants qu'ils fournissent et que cette distinction a eu beaucoup d'égards par les autorités françaises qui ont déclaré que «le prêche, le meilleur, en France, le plus modéré, est celui des Imams algériens».

INAUGURATIONS ET RÉHABILITATION

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tlemcen, M. Belmehdi a participé aux festivités célébrant le 59^{ème} anniversaire de la fête de la Victoire et procédé à l'inauguration de la Mosquée «Saad Ben Abi Ouakas» avant de se rendre à la Mosquée «Abou Bakr Essedik» dans la commune de Maghnia, et qui a bénéficié

d'une opération de réhabilitation. Le ministre a également visité l'Ecole coranique «Moussa Ibn Nassir», à haï «Ibn Tachfine» dans la commune de Tlemcen. Au programme de la journée d'hier, et avant la clôture des travaux de la session de formation dédiée aux Imams qui seront détachés auprès de la Mosquée de Paris, une visite au mausolée «Sidi Boumédienne», l'organisation d'une rencontre avec les cadres de la direction des Affaires religieuses et wakfs de la wilaya de Tlemcen, la remise de décisions de titularisation aux personnes ayant été recrutées dans le cadre des contrats pré-emplois.

Pour rappel, et à propos des conditions socioprofessionnelles des imams, le ministre a assuré jeudi dernier lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation, que son département s'emploie pour l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des Imams et des agents religieux, notamment par la révision du montant des primes et des promotions. Le ministre a fait état d'un «travail en cours» pour l'amélioration de la situation de cette catégorie, à travers la révision des promotions et des primes, rappelant l'importance de cette catégorie qui est au service des mosquées et veille à l'encadrement de la vie spirituelle des Algériens et à la préservation de leur référent religieux et la sécurité nationale de notre pays. Il a par ailleurs indiqué que l'injustice dont souffrent les personnels des affaires religieuses frappe plusieurs corps d'autres secteurs, en raison, a-t-il dit, de «la gestion administrative héritée des années précédentes».

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

9 morts et 402 blessés en 48 heures

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 402 autres ont été blessées dans des accidents de circulation survenus durant ces 48 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec deux morts et sept blessés suite à deux accidents de la circulation, dont le premier a eu lieu sur l'autoroute Bir-Khadem vers Bir Mourad Raïs, alors que le deuxième a eu lieu sur l'autoroute Sidi Abed vers Alger, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 43 personnes incommodées suite à l'inhalation du monoxyde de carbone CO émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles à travers plusieurs wilayas du



territoire. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la protection civile ont effectuées durant la même période, 95 opérations de sensibilisation à travers 13 wilayas (68 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Elles effectuées dans le même cadre, 81 opérations de désinfections générales à travers 12 wilayas (44 communes), qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, indique le communiqué, ajoutant 365 agents de la Protection civile tout grade confondu ainsi que 65 ambulances et 32 engins d'incendie ont été mobilisés pour ces deux opérations.

Qahwa fi goubli |

Chronique de l'anachronique !

Rappelons d'abord une évidence: ce pays appartient à tous les Algériens qui le méritent...Et qui sont donc méritants de fait pour avoir ce mérite...Dés lors il n'y a pas de hiérarchisation du mérite dans l'appartenance commune sinon consensuelle à ce pays....De ce fait de quel droit donc un ministre, un député ou un haut fonctionnaire aurait-il plus de mérite dans la hiérarchie des normes s'entend, qu'un citoyen ordinaire dont le premier mérite justement est d'être resté ordinaire ?...Dans la même veine peut-on vraiment prouver par A+B pour reprendre une formule consacrée, qu'un haut fonctionnaire est plus patriote ou plus nationaliste qu'un citoyen lambda? Or et s'il est clairement établi que nous ne pouvons pas tous

aspirer à de hautes fonctions parce que non formatés pour ou tout simplement par désintérêt en revanche n'est pas haut fonctionnaire qui veut...Ceci dans un pays bien sûr où le vrai mérite est érigé en véritable modus vivendi...Oui car cette réserve est trop importante pour être balayée d'un simple revers de la main ou évacuée des préoccupations essentielles et pour cause ! Malheureusement pour ce pays qui s'en ressent au jour d'aujourd'hui au demeurant les décideurs ont souvent jeté leur dévolu non point comme il fallait s'y attendre sur des compétences avérées et désintéressées mais davantage hélas sur le niveau d'obéissance sinon de servilité aux maîtres du moment...Ces derniers prenant tout de même la précaution mine de rien et dans la

foulée de s'entourer de quelques technocrates acquis au système et généralement fort intéressés...A telle enseigne que parmi ce panel supposé ou avéré s'y sont engouffrés aussi moult opportunistes connus pourtant pour leur retournement de veste spectaculaire....Résultat des courses si vous permettez l'expression le pays a fini par se vider d'une grande partie de son intelligentsia qu'il a pourtant formée à grands frais au sein des plus prestigieuses universités du monde....Ce qui ne signifie pas pour autant que tous ceux parmi les porteurs d'intelligence qui ont opté pour le rester et lutter chez soi pour améliorer l'ordinaire sont des cancrès....Qu'on se le dise !

Amar Zentar

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ETABLISSEMENT PUBLIC
HOSPITALIER DE THENIA
N°P. 0997.001.001.001

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Après l'avis d'appel d'offre n° 02/2021 paru au journal officiel « CRÉSUS » n° 594 du 21 mars 2021, concernant la fourniture de médicaments additionnels chirurgicaux, produits destinés à la table de la chirurgie et dispositifs médicaux, en lots séparés pour l'exercice 2021, l'établissement public hospitalier de Thénia informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis de prix que l'attribution provisoire est comme suit :

DESIGNATION DES LOTS	Entreprise	NIF	Montant de l'offre	Montant corrigé	Montant -25%	OBS
LOT 1 / PRODUITS DE DIAGNOSTIC	SARL BAC ROUBA	0991146170113	8 067 453,22 8 395 540,01	/	/	Offre moins chère
LOT 2 / APPAREILS PARENTERAUX	SARL IVC NOUMSA	099109178843	24 074 885,98 31 571 456,34	/	/	Offre moins chère
LOT 3 / ARTICLES DE PANSEMENT	SPA SOCOUHYD	030256720344	9 899 040,00 11 543 950,00	/	7 420 241,00 8 661 712,50	Offre moins chère
LOT 4 / CONSOMMABLE DES ANESTHÉSIOLOGES	EURL BIADH PHARM	099170422943	1 103 430,00 1 377 800,00	/	754 050,00 1 033 350,00	Offre moins chère
LOT 5 / CONSOMMABLE DE NEPHROLOGIE	EURL ST MEDICAL	0927131444445	3 070 278,98 4 281 414,00	3 070 278,98 3 968 174,00	/	Offre moins chère
LOT 6 / CONSOMMABLES DE LABORATOIRE	EURL GRENER BIO ONE	0902142771044	840 030,00 1 146 446,00	/	/	Offre moins chère
LOT 7 / REACTIFS DE LABORATOIRE	SARL ALGERIAN MEDICAL DEVICE	01111499714877	4 947 127,01 11 286 035,74	/	/	Offre moins chère
LOT 8 / REACTIFS PHARMACOLOGES	EURL ACW HEALTH	004181741827	6 424 214,00 7 287 425,00	/	/	Offre moins chère
LOT 9 / CONSOMMABLE OPHTHALMOLOGE	SARL OPTIQUE DISTRIBUTION ALGERIE	0922050273789	1 782 480,00 2 216 504,00	/	/	Offre moins chère
LOT 10 / CONSOMMABLE PHACO-OPHTHALMOLOGE	SARL ZMS	0009108815844	1 222 520,01 4 037 440,00	/	/	Offre moins chère
LOT 11 / CONSOMMABLES CEFAP PEDIATRIQUE	SARL HOSPIMEDICA	0001489106704	2 945 760,00 3 451 800,00	/	/	Offre moins chère
LOT 12 / NON TENDUS	SARL IMC BOUJBA	0991480210413	9 324 260,70 16 139 767,60	/	8 800 555,10 14 891 885,62	Offre moins chère
LOT 13 / CONSOMMABLES POUR AUTOPHONIE PECTRALE INDUCTIVE MISE AU SECTEUR DE L'EXTRACTION PECTRALE	SARL HD COME	00101010014041	22 234 800,40 35 366 775,10	/	/	Offre moins chère
LOT 14 / REACTIFS POUR AUTOMATISEE THERMOCYCLEUR GENTER 46	EURL PATI PLUS	01165402720101	208 845,00 417 650,00	/	/	Offre moins chère

Les soumissionnaires désirant connaître les résultats de l'analyse de leurs offres individuelles et facultatives, ont pu l'accéder sur le site :

L'établissement public hospitalier de Thénia - (Personnes chargées : M. Mohamed Khelil) - Thénia - Alger.
D'un tel délai de 03 (trois) jours à compter de la date de parution du présent avis dans le journal officiel et ce conformément à l'article 42 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires qui souhaitent ce délai peuvent l'obtenir, dans un délai fixé à 10 jours à partir de la date de parution du présent avis d'attribution provisoire sur les questions relatives, un recours auprès de la commission des marchés publics compétente, si le dernier jour de recours coïncide avec un jour férié ou un jour de jours légaux, le délai sera prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE KHENCHELA
CODE FISCAL : 408015000040090

ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ
OPÉRATION : RÉALISATION ET SUIVI DE DÉDOUBLLEMENT DE LA RN 88 RELIANT KAIS - LIMITE WILAYA DE BATNA SUR 10 KM.

PROJETS :
LOT N° 01 : RÉALISATION DE DÉDOUBLLEMENT DE LA RN 88 RELIANT KAIS - LIMITE WILAYA DE BATNA DU (PK 0+000 AU PK 07+000) SUR 07 KM.
LOT N° 02 : RÉALISATION DE DÉDOUBLLEMENT DE LA RN 88 RELIANT KAIS - LIMITE WILAYA DE BATNA DU (PK 07+000 AU PK 14+000) SUR 07 KM.
LOT N° 03 : RÉALISATION SIX (06) ŒUVRES D'ARTS DANS LES POINTS KILOMÉTRIQUES SUIVANT : PK 1+600, PK 2+000, PK 3+100, PK 8+700, PK 10+800 et PK 11+000.
LOT N° 04 : RÉALISATION DE DÉDOUBLLEMENT DE LA RN 88 RELIANT KAIS - LIMITE WILAYA DE BATNA DU (PK 14+000 AU PK 19+000) SUR 04 KM.

Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Khenchela informe le public des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités techniques (01/2021), relatif au projet cité ci-dessus, publié dans le journal officiel national le 21 Mars au titre de CRÉSUS n° 594 du 21/03/2021 qu'à l'issue de l'évaluation et analyse des offres, les entreprises soumissionnaires figurant dans le tableau ci-dessous sont déclarées attributaires à titre provisoire du marché.

N°	ENTREPRISE	N° FISCAL	Montant de la soumission (DA) TTC	Montant de la soumission (DA) TTC APUVA A CORRECTION FINANCIÈRE TTC	différence de soumission (MDS)	Moins louché	critères de choix
01	E.P.T.P. CHERCHALE	09912906233443	474 913 240,00	474 913 240,00	14	77,28100	Suivant critère des charges
02	E.P.T.P. SUD-EST	099109022147347	483 207 000,00	483 207 000,00	12	81,16100	Moins louché et Suivant critère des charges
03	S.A.P.T.A ALGER	0091601118983	415 948 760,00	415 948 760,00	04	69,50100	Moins louché
04	EURL ELHADJ KADHI E.G.T.A	00605421102701	263 340 700,00	263 340 700,00	18	71,23100	Suivant critère des charges

Les soumissionnaires qui souhaitent le suivi opératif par le service contractuel peut le solliciter au maximum deux (2) jours à compter de la parution de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMCOP ou le procès-verbal de la commission des marchés de la wilaya avec un délai de 03 (trois) jours à compter de la parution de l'avis d'attribution provisoire des marchés publics et des délégations de service public.
Tout soumissionnaire souhaitant solliciter l'assistance des services de l'administration technique de son entreprise invité à se rapprocher de la Direction des Travaux Publics Bureau n° 09 dans un délai de trois (03) jours à partir de la parution de l'avis d'attribution provisoire aux dispositions de l'article 42 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

CRÉSUS # 594 DU DIMANCHE 21 MARS 2021 ANEP 2125001242



Votre quotidien
chaque jour
chez votre buraliste

LES MANIFESTATIONS PRO-DÉMOCRATIE SE POURSUIVAIENT HIER EN BIRMANIE

«Jusqu'au bout» contre la junte

Des manifestants pro-démocratie défilent sous la bannière du «paon combattant» hier samedi en Birmanie prêts à résister «jusqu'au bout» à la répression meurtrière de la junte, condamnée par les pays occidentaux mais aussi par ses voisins asiatiques.

Près de 240 civils sont morts depuis le coup d'Etat militaire du 1er février qui a renversé Aung San Suu Kyi. Le bilan pourrait être beaucoup plus lourd: des centaines de personnes arrêtées ces dernières semaines sont portées disparues. Malgré cela, la mobilisation continue. «Le mouvement pro-démocratie maintient la junte dans l'incapacité d'exercer le pouvoir politique et administratif», relève l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP). Des médecins, enseignants, employés de banques ou des chemins de fer sont toujours en grève, paralysant une partie de la fragile économie du pays. De nouveaux rassemblements ont été organisés samedi comme à Mandalay (centre). Regroupés derrière des barricades de sacs de sable, les protestataires ont brandi une banderole noire, signée: «le paon combattant», un symbole utilisé lors du soulèvement populaire de 1988, puis par le parti d'Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND). A 170 kilomètres de là, dans la ville de Kyaukse, les manifestants ont pris position derrière des boucliers décorés du salut à trois doigts, en geste de résistance. «Qui a dit que nous devons abandonner à cause des armes de (la junte)? Nous sommes nés pour la victoire», a tweeté Ei Thinzar Maung, un des leaders de la contestation. «Nous nous battons jusqu'au bout», a écrit un autre protestataire. «On fera tomber cette dictature». Mais les foules sont moins nombreuses, beaucoup de Birmans restent terrés chez eux par peur des représailles. Une personne a été tuée dans la nuit par les forces de sécurité dans la ville minière de Mogok (nord) et deux grièvement blessées, a-t-on appris auprès d'un secouriste.

«FUSILADES ET PILLAGES»

A Rangoun, la situation demeure très tendue et les deux millions d'habitants de la capitale économique sont soumis à la loi martiale. Certains quartiers ont sombré dans le chaos, avec des manifestants lançant des projectiles et des cocktails Molotov sur l'armée et la police, qui tirent à balles réelles. «Les fusillades augmentent de jour en jour», déplore l'AAPP. Militaires et policiers «pillent et détruisent quotidiennement des propriétés publiques et pri-



viées». Sollicitée, l'armée n'a pas répondu aux requêtes de l'AFP. De nombreux habitants ont quitté la ville ces derniers jours, entassant leurs affaires à l'arrière des voitures, de tuk-tuks ou sur des deux-roues pour rejoindre leur région d'origine. D'autres Birmans ont fui en Inde et la Thaïlande se prépare à accueillir un afflux de réfugiés. La Birmanie se referme chaque jour davantage. Les connexions internet mobiles restent coupées et seuls les journaux d'Etat sont disponibles. Les arrestations se poursuivent, notamment chez les grévistes, les membres de la LND et les journalistes. Un correspondant birman du service local de la BBC, Aung Thura, a été arrêté vendredi par des hommes non identifiés. Plus de 30 journalistes ont été interpellés depuis le putsch dont un photographe de l'agence de presse américaine Associated Press. «Le meurtre de manifestants pacifiques et les arrestations arbi-

traires, y compris de journalistes, sont tout à fait inacceptables», a tweeté samedi le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. «Une réponse internationale ferme et unifiée est nécessaire de toute urgence».

SANCTIONS DE L'UE

Mais les généraux continuent de faire la sourde oreille aux multiples condamnations internationales. L'Union européenne doit sanctionner lundi onze officiers birmans impliqués dans la répression, selon des sources diplomatiques. Bruxelles finalise aussi des mesures coercitives visant les intérêts économiques des membres de la junte. Des pays de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) - qui a habituellement comme règle de ne pas interférer dans les affaires d'un Etat membre - élèvent aussi la voix. Le président indonésien Joko Widodo va demander au sultanat de

Brunei, qui préside l'Asean cette année, d'organiser une réunion d'urgence. «L'Indonésie demande instamment que le recours à la violence cesse (...) La sécurité et la prospérité de la population doivent devenir la priorité absolue», a-t-il relevé. La Malaisie et la communauté de l'Asean dans son ensemble ne peuvent se permettre de voir «notre nation frère devenir si déstabilisée aux mains de quelques personnes, qui cherchent à promouvoir leurs propres intérêts», a commenté le Premier ministre malaisien Muhyiddin Yassin. Aung San Suu Kyi, 75 ans, est mise au secret par l'armée depuis 48 jours. Elle fait face à des accusations de corruption et est inculpée de plusieurs autres infractions. Si elle est reconnue coupable, elle pourrait être condamnée à de longues années de prison et être bannie de la politique.

R. I./AFP

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ALERTE

La situation au Liban est «extrêmement fragile»

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont qualifié d'«extrêmement fragile» la situation prévalant au Liban, mettant en garde contre «une crise profonde» dans ce pays au cas où les dirigeants ne parviennent pas à former un nouveau gouvernement. Cette mise en garde a été lancée lors d'un échange par visioconférence jeudi entre les membres du Conseil de sécurité et la coordinatrice adjointe des Nations Unies pour le Liban, Najat Rochdi. Ainsi, Najat Rochdi, a déclaré que le Conseil de sécurité de l'ONU avait exhorté les forces politiques libanaises à «faciliter la formation d'un gouvernement et à entreprendre les réformes nécessaires pour mettre le pays sur la voie de la reprise». Selon Mme Rochdi, le Conseil a salué le rôle joué par les Forces armées et les forces de sécurité libanaises dans la sauvegarde de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité du pays au cours de cette période



très sensible de son histoire, même si elles ont été touchées par la crise socio-économique. Le Conseil de sécurité de l'ONU a également réitéré son soutien au Liban, à son peuple, à sa souveraineté et à son intégrité territoriale, a-t-elle ajouté. Mercredi, le président libanais, Michel Aoun, a demandé au Premier ministre désigné, Saad Hariri, de démissionner s'il n'est pas en mesure de former un gouvernement «immédiatement». «Je demande au Pre-

mier ministre désigné de former immédiatement un gouvernement capable de sauver le Liban d'un nouvel effondrement ou de démissionner et d'ouvrir la voie à d'autres candidats pour former un gouvernement», a déclaré le président dans un discours télévisé. M. Hariri a été chargé de former un nouveau gouvernement en octobre dernier, mais il n'a pas réussi à le faire en raison de désaccords sur la répartition des portefeuilles ministériels clés entre les différentes factions politiques. La formation du gouvernement au Liban est une condition sine qua non pour le déblocage d'une assistance financière internationale. Face à cette impasse politique et l'effondrement record de la monnaie nationale, de nombreux libanais manifestent à nouveau dans les rues depuis plusieurs semaines, dans une sorte de regain de la révolte populaire déclenchée le 17 octobre 2019 contre la classe dirigeante.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE EN RDC

L'ONU appelle à un scrutin pacifique

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé vendredi à la tenue d'un scrutin présidentiel pacifique en République du Congo, selon son porte-parole. A l'approche de l'élection présidentielle prévue ce dimanche au Congo, M. Guterres a souligné la nécessité de respecter les droits civiques et politiques, et notamment le droit de vote, a rapporté dans un communiqué Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général. Le secrétaire général encourage les médias et les utilisateurs des médias sociaux à promouvoir la cohésion sociale, et appelle toutes les parties prenantes à s'abstenir des discours de haine ou des incitations à la violence, et à résoudre tous les litiges par le dialogue et les moyens légaux, selon ce communiqué. Des élections pacifiques, inclusives et crédibles sont essentielles pour assurer une paix durable en République du Congo, a déclaré M. Guterres dans ce communiqué.

INFLAMMATION DES DISQUES

Lombarthrose

La lombarthrose affecte les disques lombaires et peut être douloureuse. Ce type d'arthrose ne se soigne pas mais il existe de nombreux moyens de pallier à la douleur.

La lombarthrose, également appelée arthrose lombaire, est une arthrose très fréquente. Elle se caractérise par une usure chronique entre les disques lombaires.

La lombarthrose peut survenir à deux endroits :

- au niveau des disques entre les vertèbres, qui sont des disques cartilagineux servant de « coussinets » pour éviter le frottement des vertèbres entre elles
- soit au niveau des articulations inter-apophysaires postérieures, qui sont les articulations qui servent de guides lors des mouvements de la colonne. On parle parfois d'arthrose inter-apophysaire.

LES CAUSES DE LA LOMBARTHROSE SONT NOMBREUSES :

- Mauvaise posture : scoliose, hyperlordose.
- Mauvaise position répétitive lors de la pratique d'un sport ou au travail
- Inflammation
- Fracture ou choc violent
- Maladie de Scheuermann, qui est une pathologie des vertèbres qui déforme la colonne vertébrale

La lombarthrose est caractérisée par des poussées d'arthrose et des périodes, plus ou moins longues, de rémission. La douleur se réveille généralement à l'utilisation de l'articulation et se calme au repos. Certains mouvements peuvent aggraver la douleur comme le port de charges lourdes, le jardinage, certains changements de position durant la nuit, etc.

LES SYMPTÔMES

La lombarthrose commence généralement à se développer par un simple lumbago après un effort trop prononcé.

Les symptômes caractéristiques de cette maladie sont :

- Une douleur prononcée dans le bas du dos lors et aggravée par la marche. En effet, les vertèbres réagissent à l'affaiblissement de l'articulation en fabriquant de l'os supplémentaire à sa périphérie, ce qui diminue le diamètre du canal lombaire, limite la mobilité de la colonne vertébrale et provoque des douleurs.

- Des douleurs soudaines après un effort. Ces douleurs sont aiguës et surviennent après le port d'une lourde charge par exemple mais peuvent également être déclenchées par un simple éternuement. La douleur peut irradier la jambe. Cette douleur provient des disques intervertébraux localisés entre chaque vertèbre de la colonne vertébrale. Leur rôle est de permettre à la colonne vertébrale d'obtenir sa souplesse et d'amortir les chocs. Lors d'un effort important peut apparaître une hernie discale qui est une saillie anormale de ce disque intervertébral. La hernie discale peut entraîner des douleurs lombaires.

- Le signe du caddie : Ce signe est caractéristique des patients qui décrivent des difficultés à la marche qui disparaissent lorsqu'ils poussent un caddie. Une envie de "faire le dos rond" pousse les patients à se pencher en avant. Cette position soulage l'articulation lombaire en réouvrant le canal lombaire. C'est grâce à cette position que les patients peuvent parfois faire des heures de vélo alors qu'ils ne peuvent pas marcher.



L'Arthrose

L'arthrose ou ostéoarthrite, est une affection chronique qui se manifeste par des douleurs persistantes aux articulations causées par l'usure anormale du cartilage et de l'ensemble de l'articulation. Elle est la forme d'arthrite la plus fréquente : 1 Canadien sur 10 en souffre.

Les articulations les plus fréquemment touchées sont le genou, la hanche et celles de la colonne vertébrale. Cependant, les autres articulations, comme l'épaule, la cheville et le poignet, peuvent aussi être atteintes. L'arthrose des doigts (arthrose digitale) est également très fréquente, surtout chez les femmes.

PRÉVALENCE

L'arthrose atteint 10 % de la population, aussi bien les hommes que les femmes. Après l'âge de 55 ans, les femmes sont toutefois davantage touchées. La prévalence de l'arthrose augmente avec l'âge. À 70 ans, la majorité des gens souffrent d'arthrose à une ou plusieurs articulations.

CAUSES

Les causes de l'arthrose sont multiples. Les facteurs mécaniques sont au

- Des fourmillements et des douleurs dans les jambes. Si l'arthrose comprime des nerfs on aura l'apparition d'une sciatique due à la compression du nerf du même nom par le rétrécissement du canal lombaire. Ce qui peut entraîner des douleurs dans les jambes pouvant aller jusqu'aux orteils.

- Une impression de raideur. Celle-ci survient lorsque les muscles commencent à se fibrose et que le corps arrête de se mobiliser pour éviter la douleur.

TRAITEMENT

Il n'est pas possible de guérir la lombarthrose, mais il est possible de limiter les douleurs ressenties par certains traitements médicamenteux.

Pour cela il est nécessaire de prendre en charge la maladie dès l'apparition des premiers symptômes.

premier plan, associés à des facteurs génétiques, à un processus d'inflammation, etc. L'arthrose est une maladie se traduisant par une dégénérescence anormale des cartilages. En effet, l'usure d'une articulation avec l'âge ne devrait pas causer d'arthrose. Les mouvements répétitifs et les microtraumatismes répétés à une articulation peuvent toutefois provoquer une usure anormale conduisant à l'arthrose. L'excès de poids et le manque d'activité physique sont 2 autres facteurs importants.

TYPES D'ARTHROSE

Arthrose primaire. Lorsque la personne atteinte d'arthrose n'a pas de prédisposition évidente, on qualifie l'arthrose de « primaire ».

Arthrose secondaire. Les maladies qui touchent les articulations, comme les maladies inflammatoires (arthrite rhumatoïde, goutte, lupus, etc.) et les maladies métaboliques (diabète, hémochromatose), prédisposent à l'arthrose. Il en va de même des blessures et des chirurgies à une articulation. Quand il y a une prédisposition par l'une ou l'autre de ces situations, il s'agit d'arthrose secondaire.

Il est recommandé :

- Du repos pendant la phase douloureuse
 - L'application de chaleur locale
 - Des massages doux pour réaliser la décontraction musculaire responsable de la douleur
 - De la gymnastique en piscine d'eau chaude
 - Éviter le port de lourdes charges
- Du point de vue médicamenteux, les antalgiques et les myorelaxants seront largement utilisés.
- Plusieurs moyens permettent de traiter la douleur de la lombarthrose :
- L'acupuncture
 - Les massages
 - La physiothérapie
 - L'ostéopathie
 - La kinésithérapie

Il est aussi possible d'avoir recours à la cure thermale pour lutter efficacement contre la lombarthrose, notamment avec des exercices physiques aquatiques.

Une ceinture lombaire peut également être prescrite pour renforcer le maintien des vertèbres et contrôler la posture.

PRÉVENIR LA LOMBARTHROSE

Parmi les facteurs favorisant l'arthrose lombaire, on trouve :

- Le tabac
 - L'obésité
 - L'insuffisance musculaire qui est fortement impliquée chez la femme
 - L'activité telle le soulèvement de charges lourdes et les sports traumatiques
- Il est possible de se muscler le dos pour permettre de consolider la colonne vertébrale par les muscles. Pour cela le sport est un bon moyen de prévention.

Les exercices physiques aquatiques sont bons pour le dos. De manière générale il faut surtout éviter tout ce qui est traumatisant pour la colonne vertébrale. Il faut donc éviter tous les exercices de saut.

En revanche, le renforcement musculaire et les exercices de gainage sont préconisés.

L'huile essentielle de gaulthérie pour apaiser la crise d'arthrose



Pourquoi ça marche ? Elle est composée à 99 % de salicylate de méthyle, une substance antalgique et anti-inflammatoire très proche de l'aspirine. Il s'agit d'une petite molécule. Utilisée en massage, elle pénètre très facilement jusqu'à l'articulation.

Comment l'utiliser ? On en dilue deux gouttes dans une cuillerée de café d'huile végétale neutre, puis on masse la zone douloureuse jusqu'à ce qu'elle se réchauffe. À répéter deux fois par jour pendant une semaine.

Le pharmacien peut aussi réaliser une préparation associant la gaulthérie à d'autres huiles essentielles, comme l'eucalyptus citronné, qui agit en synergie.

Les huiles essentielles sont contre-indiquées chez les femmes enceintes, et il faut toujours vérifier que l'on ne risque pas une réaction allergique. Pour savoir si l'on ne risque pas de réaction allergique, on teste l'huile essentielle en déposant une goutte déposée à la pliure du coude.

BOUGER POUR RALENTIR LE PROCESSUS

Pourquoi ça marche ? La mobilisation régulière de l'articulation l'empêche de s'ankyloser. Les étirements, associés à des exercices de renforcement, entretiennent les muscles alentours, et diminuent les contractures douloureuses.

Comment faire ? Les exercices sont à répéter deux ou trois fois par semaine, sauf en période de crise où l'articulation doit rester au repos.

- Pour les cervicales : il suffit d'étirer le cou en inclinant la tête d'un côté et de l'autre. Pour renforcer les muscles, maintenir une serviette enroulée à l'arrière du crâne, et pousser la tête d'un côté et de l'autre, en résistance.
- Pour le genou : sur le dos, plier la jambe et ramener le genou vers soi, en tenant la cheville avec les mains.
- Pour les doigts : les masser l'un après l'autre, de bas en haut, permet de les étirer sans forcer.

BONNES FEUILLES

« Les feux de la gloire ou l'épopée héroïque des Chem-Chem » de Mohand-Areski Azzouz

Et si notre glorieuse guerre de libération qui a soulevé l'admiration du monde entier n'a pourtant pas encore tout révélé de ses hauts faits d'arme ? En tout cas, ce récit poignant, rapporté fidèlement par Mohand-Areski Azzouz, l'auteur donc de cet ouvrage, constitue, à coup sûr, un témoignage précieux à verser au chapitre de l'écriture de notre histoire. Les Chem-Chem donc...

Notre glorieuse guerre de Libération n'a pas encore tout révélé des hommes, de leur bravoure et de leurs exploits multiples face à un ennemi français suréquipé et à l'effectif autrement plus nombreux. Mais la foi en une juste cause est faite pour motiver les hommes et décupler leur force malgré un rapport de force nettement en leur défaveur. Qu'à cela ne tienne puisque d'authentiques héros dont la seule et unique arme est la conviction inébranlable et recommencée se lanceront à l'assaut de l'ennemi juré déjà puissance de feu énorme. Parmi ces héros à l'humilité frappante et remarquable un membre actif de la tribu des Chem-Chem redoutable 'arch qui ne craint que Dieu et pour cause ! Engagé corps et âme dans le combat libérateur, le jeune Ali n'Makouda Boutalbi puisque c'est de lui qu'il s'agit multiplier les exploits guerriers à telle enseigne qu'il deviendra pour la horde colonialiste l'homme à abattre, comme pour le chef Chem-Chem d'ailleurs. D'autant plus que chez les Chem-Chem on ne badine pas avec l'honneur de la tribu. Ce jeune et bel homme fera très tôt parler de lui par sa bravoure et cette capacité à se jouer du danger et le dépasser car sûr de servir exclusivement sa chère patrie tout en n'attendant rien en retour qui plus est. Chem-Chem a un rapport viscéral et névrotique à son pays qui lui vaudra les félicitations personnelles du colonel Amirouche séduit par ce chevalier sans peur et sans reproches qui dirige une équipe de guerriers. Ce qu'il le galvanisera davantage et il l'affirmera sans ambages :

si je venais à mourir ne me pleurez surtout pas et ne me rendez nul honneur. Voilà qui reflète parfaitement l'ADN de ce héros pas tout à fait comme les autres et qui trouvera la mort à la fleur de l'âge, les armes à la main et l'Algérie chevillée au cœur. Fait singulier pour le moins, très peu d'Algériens ont entendu parler de Ali Boutalbi cet enfant de la Kabylie maritime, à l'instar d'autres figures marquantes de la révolution

mortes quasiment dans l'anonymat total. Et à travers toutes les wilayas au demeurant. Ce qui accroît son audience et lui confère, partant, cette dimension nationaliste. Car il serait tout simplement réducteur de n'inscrire les hauts faits d'arme qu'à une échelle microscopique tant elle atteint au macro. Mais ne perdons pas le fil initial dans la mesure où ce récit linéaire et poignant à la fois a pu et su dans le cadre de l'écriture de l'histoire dont les balbutiements remontent au début des



années quatre-vingt, rouvrir un dossier brûlant et toujours à l'ordre du jour par ailleurs. Mohand-Areski Azzouz l'auteur donc de cet ouvrage témoignage, ingénieur de son état et non moins féru de littérature, a opté pour une démarche simple, sobre mais jamais simpliste, démarche qui remet en mémoire tout le cursus scolaire d'antan marqué par la concision et la rigueur. Ce qui transpire tout le long de ce

récit fort de 220 pages, subdivisé en trois grands chapitres serti de témoignages puisés du vécu et rapportés in extenso auprès d'une source non moins autorisée : un des acteurs du combat libérateur, Ali n'Makouda Boutalbi le benjamin d'une filiation de combattants.

Dans le premier chapitre l'auteur de l'ouvrage ouvre l'appétit du lecteur en rafraîchissant sa mémoire par le truchement d'un avant-propos portant contexte historique ayant marqué la phase de matura-

tion de la guerre de libération. Et notamment la déroute des troupes françaises en Indochine et, qui, non satisfaites de dévoiler ouvertement leur instinct belliqueux vis-à-vis de notre pays, ont décidé de passer à l'action, sous le prétexte fallacieux de la fameuse pacification de sinistre mémoire.

Croyant ainsi, au demeurant, par ce subterfuge grossier pour le moins, se racher aux yeux de leur opinion publique, en particulier de suite après leur déroute Indochinoise. Mal leur en prit car face à des moudjahidine déterminés et héroïques, le colonialisme français et ses sbires auront du pain sur la planche et trouveront, en définitive, à qui parler, malgré, faut-il le souligner, un rapport de force (effectifs et puissance de feu), nettement en supériorité matérielle et numérique. En tout état de cause ce récit qui convoque autant l'humilité légendaire de nos héros que le sentiment légitime de mourir pour une juste cause, incruste dans l'esprit du lecteur averti toutes ces valeurs pérennes portées par des hommes d'exception et que la mémoire collective fera siennes pour l'éternité. Et ce n'est que justice rendue à toutes ces victimes d'une mémorable épopée et auxquelles nous devons, aujourd'hui, notre survie et surtout cette fierté indélébile et ineffable d'appartenance à cette grande nation qu'est la nôtre. Un récit à lire et à faire lire absolument.

Amar Zentar

N B : Prix public 800 DA
Paru aux éditions : Richa Elsam

APPEL À LA CRÉATION D'UNE INSTANCE SCIENTIFIQUE DE TOPONYMIE

Asseoir un référentiel des appellations

L'académicien et linguiste Farid Benremdane a appelé, jeudi lors d'une rencontre à Alger, à la création d'une instance scientifique algérienne de toponymie qui aura pour mission la gestion des noms propres des lieux en Algérie afin d'organiser ce domaine, asseoir un référentiel des appellations et participer à la construction de l'identité et de la mémoire. Le Docteur en linguistique et chercheur Benremdane, qui a participé à un projet sur la toponymie au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, a plaidé pour la création d'une "instance officielle" chargée de la gestion des toponymes (noms propres désignant les lieux), car il s'agit d'une "question de souveraineté nationale", faisant état d'une accumulation de connaissance de plus de 20 ans au CRASC pouvant être mises à profit pour la création d'une telle instance.

ABSENCE D'UNE INSTANCE DE TOPONYMIE EN ALGÉRIE

Faisant état de "dizaines de références" sur la toponymie en Algérie qui pourraient être exploités à cet effet ainsi que des "thèses universitaires" et des expériences locales, il a cité, à titre d'exemple, le chercheur international en



géographie Ibrahim Atoui. Dr. Benremdane a insisté, également, sur l'impérative coopération dans ce cadre avec les institutions officielles, à l'instar du ministère de l'Intérieur, le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) et le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE).

Il a souligné, dans ce sillage, l'absence d'une instance de toponymie en Algérie, à l'exception de la commission "consultati-

ve" au niveau du Conseil national de l'information géographique (CNIG), à l'arrêt depuis plusieurs années. Les plus grands pays du monde disposent d'instances officielles de toponymie, à l'instar des Etats unis et du Canada, a-t-il poursuivi. Evoquant les conclusions du projet de recherche du CRASC, M. Benremdane a relevé l'absence d'une "unification de l'écriture" en Algérie, déclarant que certains noms de lieux dans le sud algérien,

dont plusieurs d'origine amazighe sont écrits de "17 manières différentes tant en arabe qu'en latin. Il a cité, dans ce sens, la ville de "Touggourt" dont le nom amazigh signifie "le haut lieu", précisant qu'elle est écrite de 10 manières différentes, ajoutant que cette "diversité d'erreurs est présente même dans les documents officiels.

LA NUMÉRISATION VA AGGRAVER LA SITUATION

Après avoir souligné une différence de sens pour le vrai nom de ce lieu, que ce soit en arabe ou en amazigh, il a relevé que cette confusion a atteint l'international avec Internet.

Il a estimé à ce propos que la numérisation va aggraver la situation en l'absence d'une organisation locale de ce domaine.

Cette anarchie a des impacts sur l'identification négatifs pour les toponymes en Algérie, explique M. Benremdane qui a rappelé que ces impacts ont touché aussi "l'identité et la profondeur historique qui s'étend au Sahel", précisant que la France avait déformé les noms propres en Algérie. Cette rencontre a été organisée par le HCA sous le thème "Les dix nouvelles wilayas, toponymie et développement durable".

LES INTERNATIONAUX ÉVOLUANT EN FRANCE PRÉSENTS AU STAGE DE L'EN

Belmadi rassuré

Les Fennecs sont déjà qualifiés pour la CAN et ils n'ont besoin que d'un nul pour assurer définitivement la première place de leur poule.

Les footballeurs internationaux évoluant en Ligues 1 et 2 françaises sont finalement exemptés de septaine sanitaire et autorisés à rejoindre leurs sélections nationales, a annoncé, hier, le ministère des sports français ce samedi. « Le ministère des sports confirme que les internationaux de retour de compétition officielle hors UE avec leur équipe nationale, française ou étrangère, sont exemptés de septaine dès lors que le respect d'un strict protocole sanitaire et médical est garanti (bulle + test PCR quotidien au retour en club). Ils pourront donc s'entraîner et jouer sans application d'un délai de sept jours », a-t-on indiqué dans le communiqué du ministère des sports français. Les internationaux algériens Benlamri et Slimani (Lyon), Ferhat (Nîmes), Delort (Montpellier), Atal (Nice), Boulaya et Oukidja (FC Metz) pourront donc rejoindre ce lundi les Verts au CTN de Sidi Moussa et prendre part aux deux derniers matchs des éliminatoires de la CAN 2022 contre la Zambie et le Botswana, les 25 et 29 mars à Lusaka et Blida respectivement. Belmadi est enfin rassuré. L'EN reprend du service et entame ce lundi au CTN de Sidi Moussa son premier stage de la nouvelle année 2021. Les Fennecs sont déjà qualifiés pour la CAN 2022 et ils n'ont besoin que d'un nul pour assurer définitivement la première place de leur poule où le Zimbabwe le Botswana et la Zambie se disputent le second ticket pour la CAN. Les troupes de Belmadi s'envoleront mardi matin (10h00) pour Lusaka, à



bord d'un vol spécial et le retour sur Alger est prévu à la fin du match contre la Zambie. Riyad Mahrez et Saïd Benrahma ne seront pas du voyage à Lusaka, mais ils seront d'attaque pour le second match contre le Botswana. Ramy Bensebaini est suspendu, lui, pour cumul de cartons, alors que Mohamed Farès et Adam Ounas sont blessés et forfait.

SLIMANI, LE JOUEUR ALGÉRIEN LE MIEUX PAYÉ EN FRANCE

Le nouvel attaquant de l'Olympique Lyonnais, Islam Slimani, est le joueur algérien le mieux payé en France, selon le dossier annuel sur les salaires des joueurs de la Ligue 1 française réalisé par le quotidien sportif L'Equipe. Avec des émoluments estimés à 250 000 euros bruts mensuels, Slimani devance Ryad Boudebouz de l'AS Saint Etienne

(200 000€) et Youcef Atal de l'OGC Nice (150 000€). Le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne est le quatrième footballeur africain le mieux payé en Hexagone derrière les deux Sénégalais du Paris SG, Idrissa Gueye (500 000€) et Abdou Diallo (450 000 €), et le Tunisien Wahbi Khazri de l'ASSE (290 000€). D'autre part, Andy Delort est le joueur le mieux payé à Montpellier (120 000 €), alors que Yassine Benzia est présent sur le podium des joueurs les mieux rémunérés à Dijon (75 000 euros). Quant à la vedette algérienne de Nîmes, Zinédine Ferhat en l'occurrence, elle touche 45 000 euros, ainsi que Harris Benkhalil de Brest, alors que Farid Boulaya perçoit 40 000 euros bruts mensuels à Metz où il brille de mille feux cette saison.

L. B.

JS KABYLIE

Le contrat de Bounoua résilié

Le milieu de terrain Abdessamed Bounoua quitte la JS Kabylie à la veille de l'ouverture du mercato. Le contrat de Bounoua a été résilié hier matin. L'ancien joueur de l'USM Bel Abbès a été privé du voyage en Zambie par Denis Lavagne pour avoir critiqué ses choix et contesté sa décision de le mettre sur le banc de touche lors du match contre le Coton Sport. « Le milieu de terrain, Abdessamed Bounoua a signé la résiliation de son contrat ce samedi matin au siège du club. Une séparation à l'amiable entre les deux parties », a-t-on annoncé sur la page officielle de la JSK sur Facebook.

L. B.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Des arbitres marocains pour MCA-Zamalek

Un trio arbitral marocain sous la conduite de Nouredine Jaâfari dirigera la rencontre MC Alger - Zamalek SC prévu samedi 3 avril à 20h00 au stade 5 juillet (Alger) pour le compte de la cinquième et avant dernière journée dans le groupe D de la Ligue des champions, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF). Le directeur de jeu marocain Nouredine Jaâfari sera assisté de ses deux compatriotes: Yahia Al-Tawali et Hamza Al-Noussiri. Deuxièmes du groupe D avec 8 points, les hommes de Abdelkader Amrani n'auront besoin que d'un petit point pour valider leur qualification pour les quarts de finale de cette prestigieuse compétition africaine. Les Egyptiens occupent quant à eux la troisième place avec 2 unités. L'Espérance de Tunis, solide leader avec 10 points, se rendra au Sénégal pour défier Teungueth FC, lanterne rouge avec un seul point est déjà éliminé.

INFRASTRUCTURES

Le stade d'El Achour officiellement inauguré

Baptisé au nom du regretté moudjahid Cherif, Ougana, le stade municipal d'El Achour, situé dans le quartier d'Oued Romane, a été officiellement inauguré, hier, en présence des autorités locales et d'un nombre de personnalités sportives de cette commune et anciens joueurs de l'IRB El-Achour, fondé en 1985. D'une capacité de 1500 places, le stade a connu des travaux qui ont duré une année et demie et qui ont vu le terrain, qui était en tuff, faire peau neuve avec la pose d'une pelouse synthétique de dernière génération, en plus de la construction d'un autre petit terrain pour sixtes, d'un terrain de basket-ball et d'un boulodrome. Des bureaux administratifs ont été également réalisés au niveau de cette infrastructure. Les vestiaires ont été également retapés à neuf. Évoluant en division wilaya, l'IRB El-Achour est un club formateur, sous la conduite de son rigoureux DTS, Mohamed Ouarab.

R. S.

LIGUE 1 (19^e JOURNÉE)

Des affiches à la pelle

Plusieurs affiches sont au menu de la 19e journée du championnat de Ligue 1 de football, la dernière de la phase aller, à savoir US Biskra-CR Belouizdad, AS Aïn M'lila - JS Saoura, RC Relizane - ASO Chlef, JS Kabylie - Paradou AC et NA Hussein-Dey - MC Alger.

Le leader provisoire, le MC Oran, sera à rude épreuve à Magra face au NCM local, difficile à manier sur ses bases. Les poulains de Latrèche ont à cœur de damer le pion aux Hamraoua, en perte de vitesse (2 nuls de suite à domicile) et d'aligner une seconde victoire consécutive qui leur permettra d'améliorer leur classement. Les Oranais qui se retrouvent leaders après la défalcation de six points à la JS Saoura, ne l'entendent toutefois pas de cette oreille et ils tiennent à renouer avec le succès. L'ES Sétif et l'AS Aïn M'lila, qui convoitent la première place, espèrent bien évidemment un faux pas du MCO à Magra. L'ESS part favo-

rite devant le WA Tlemcen alors que l'ASAM doit sortir le grand jeu pour vaincre la formation de la JS Saoura, avide de récupérer les points perdus. Quatrième au classement, l'OM Médéa qui reste sur cinq matchs sans victoire, a une magnifique opportunité pour repartir de l'avant en accueillant la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arréridj, ayant déjà un pied en Ligue 2. En pleine ascension avec quatre succès d'affilée en championnat, la JS Kabylie reçoit la jeune formation du Paradou AC, revigorée par sa victoire sur tapis vert devant la JSS. C'est une empoignade très ouverte et fort prometteuse, au même titre que le derby de la capitale entre le NA Hussein Dey et le MC Alger, ainsi que celui de l'Ouest entre le RC Relizane et l'ASO Chlef. Le champion en titre, le CR Belouizdad, en perte de vitesse, aura fort à faire à Biskra face aux Biskris tombeurs déjà de l'USMA et de l'ESS, alors que le CS Constantine, en nette

progression, a une belle occasion pour réussir la passe de quatre en recevant l'USM Bel-Abbès. Cette dernière journée de la phase aller ne désignera pas le champion d'hiver, qui ne sera connu qu'après la mise à jour du calendrier et le déroulement des matchs retard des quatre représentants algériens dans les compétitions africaines, le CRB, le MCA, l'ESS et la JSK.

L. B.

Le programme des rencontres

Dimanche 21 mars à 15h

Biskra : USB-CRB
Aïn M'lila : ASAM-JSS
Médéa : OM-CABBA
Tlemcen : RCR-ASO
Magra : NCM-MCO
Sétif : ESS-WAT
Tizi-Ouzou : JSK-PAC
Benabdelmalek : CSC-USMBA
20-Août : NAHD-MCA

NATATION

Nouveau record national pour Syoud

Le nageur algérien Jaouad Syoud a battu son propre record national du 200 mètres quatre nages en grand bassin (50 m), avec un chrono de 2 minutes et 1 seconde, réalisé vendredi, en finale "A" de l'Open de Marseille. Syoud avait terminé en quatrième position de cette finale, mais il avait amélioré le bon chrono qu'il avait réalisé un peu plus tôt dans les séries (2:03.37), ce qui lui a permis de battre son propre record, qui était de 2 min 1 sec et 76 cent, et qu'il avait réalisé pendant les Championnats du monde de 2019, en Corée du Sud. Un peu plus tôt dans la matinée, Syoud avait réalisé les minima "B" de qualification au 100 mètres papillon en grand bassin (50m) des Jeux Olympiques de Tokyo, avec un chrono de 53.26. L'Algérien de 21 ans avait terminé à la quatrième place de sa course des séries, mais c'était suffisant pour réaliser les minima "B" des JO-2020, décalés à 2021 en raison de la pandémie. Un temps considéré également comme un minima "B" pour les Mondiaux 2021 en petit bassin (25m), prévus au mois de décembre à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) et pour les Mondiaux en grand bassin (50 m), qui auront lieu en mai 2022 à Fukuoka (Japon). Grâce à ce même chrono, Syoud, sociétaire de l'Olympique Nice (France), a battu également le record national dans cette spécialité, et que détenait Oussama Sahnoun en 53.50 depuis le championnat arabe de 2018, à Tunis. L'Algérie est représentée par quatre nageurs au meeting de Marseille, à savoir : Jaouad Syoud, Ramzi Chouchar, Nazim Benbara et Amel Melih, alors que Majda Chebaraka a renoncé à ce rendez-vous à la toute dernière minute.

REAL MADRID

Zidane parle de son avenir

Sous contrat avec la Maison blanche jusqu'en 2022, Zizou n'exclut aucune possibilité.

Zinédine Zidane n'oublie rien. Fragilisé il y a encore quelques mois avant que le Real Madrid n'obtienne sa qualification pour les huitièmes de finale de la Ligue des Champions, le technicien français a repris du pouvoir après quelques belles performances de son équipe. Sous contrat avec la Maison Blanche jusqu'en 2022, Zizou n'exclut aucune possibilité. « Je ne regarde pas au-delà de ce que je fais maintenant. Je ne planifie rien du tout. Tu peux signer pour dix ans ici et

demain être dehors. Et dans l'autre sens, tu peux signer pour un an et être là pour dix. Je suis motivé par cette saison et le reste ce sont des discussions dans lesquelles je ne veux pas m'engager », a-t-il expliqué dans des propos relayés par L'Équipe. Par ailleurs, Zinédine Zidane est aussi revenu sur l'actualité du jour, à savoir le tirage au sort des quarts de finale de la Ligue des Champions. Son Real affrontera Liverpool, autre cadreur en quête de certitudes. « Nous savons combien cette confrontation sera difficile. Ce n'est ni un mauvais tirage ni un bon. En ce moment, ils sont très loin en championnat, mais c'est une équipe qui à n'importe quel moment peut jouer sa carte, surtout en match à élimination directe. »



PARIS SG

La révélation choc de l'ancien agent de Neymar

Andre Cury, ancien agent de Neymar, a confirmé vendredi dans le média argentin El Litoral que le souhait le plus cher de la star brésilienne du PSG était de rejouer avec Lionel Messi. Mais selon lui, ces retrouvailles n'auraient pas lieu au Paris Saint-Germain si elles devaient se concrétiser. Mais bien au FC Barcelone, et grâce au retour de Joan Laporta à la présidence du club. Sa déclaration a déjà fait le tour des médias espagnols. Andre Cury a lâché une petite bombe dans une interview accordée à El Litoral, un média argentin, ce vendredi. L'ancien agent de Neymar s'est montré affirmatif : "Ce que Neymar veut le plus, c'est rejouer avec Lionel Messi." Mais pas au PSG. "Si Neymar doit rejouer avec Messi, ce sera au Barça, a-t-il déclaré. Dans une autre équipe, je ne crois pas que cela puisse se faire." Cury a été durant plusieurs années l'homme de confiance du FC Barcelone pour dénicher des talents en Amérique du Sud, avant de quitter l'institution catalane à la fin du printemps



2020. Il avait été l'un des principaux artisans du transfert de Neymar au club catalan en 2013. "Il y a deux ans, Neymar m'a formellement demandé de le faire revenir à Barcelone, nous avons essayé

et nous étions très proches de le faire quitter Paris, a-t-il lancé. Cela ne s'est joué qu'à quelques détails." Pour Cury, l'élection de Joan Laporta comme nouveau président du Barça est de nature à per-

mettre un retour de Neymar au Barça. "Laporta est le seul qui puisse réunir Messi et Neymar, a-t-il assuré. Les portes du Barça sont toujours ouvertes pour Neymar et Messi ne partira pas de Barcelone. Il a décidé que son histoire serait à Barcelone et je suis très clair là-dessus. Si Neymar doit jouer de nouveau avec Messi, ce sera à Barcelone." Reste que la tendance est différente. Sous contrat avec le PSG jusqu'en 2022, Neymar serait tout proche de signer un nouveau bail avec le club de la capitale jusqu'en juin 2025. Il a régulièrement répété qu'il était heureux à Paris et impliqué dans le projet. De son côté, Messi n'a toujours pas prolongé son contrat avec le FC Barcelone, qui expire en juin prochain. Si l'élection de Laporta est de nature à l'encourager à rester au Barça, la crise financière traversée par le club catalan ne favorise pas les négociations entre les deux parties. Le PSG se tiendrait prêt à sauter sur l'opportunité de recruter Messi. Et réaliser ainsi le rêve de Neymar. Mais à Paris.

JUVENTUS

Une nouvelle distinction pour Ronaldo

Vendredi soir, lors du Grand Gala du Calcio organisée par l'AIC (Association Italienne des Footballeurs), Cristiano Ronaldo a été élu meilleur joueur de la saison dernière. Côté féminin, la bianconera, Cristiana Girelli a reçu le même prix. Après avoir reçu son prix CR7 a déclaré : "C'est une année étrange, une année que personne n'espérait, mais elle a été positive au niveau personnel et collectif. Nous avons remporté le championnat. Au début jouer dans des stades vides était difficile, mais l'objectif était de gagner et nous l'avons fait. Il nous manquait la Ligue des Champions, mais le football est ainsi. Pour ce prix, je tiens d'abord à remercier mes coéquipiers, sans eux ça n'aurait pas été possible. Merci aux joueurs qui ont voté pour moi. Je suis content et chanceux. La persévérance, la confiance, le travail, la passion, sont les secrets pour continuer à jouer. C'est l'aspect le plus important parce que je me sens motivé et ça doit être le cas chaque année. Autrement tu ne parviens pas à gagner à 34, 35, 36 ans. Tu n'y parviens pas si tu n'es pas motivé et que tu n'as pas de discipline." Sur les réseaux sociaux, la star portugaise a ensuite tenu à adresser des remerciements supplémentaires et à adresser un message au peuple bianconero : "Aujourd'hui j'aimerais dédier ce prix à toutes ces personnes de la Juventus qui travaillent dans l'ombre au quotidien pour que la Juventus soit un des plus grands clubs du monde. Derrière notre gloire collective et nos triomphes individuels, il y a toujours un énorme groupe de professionnels qui donnent tout pour que nous ne manquions de rien. Aujourd'hui, mes remerciements vont à ces visages moins visibles mais qui sont tout aussi importants pour nos succès. Ce sont des authentiques héros. Enfin, je désire promettre à tout l'univers bianconero que nous continuerons à travailler jusqu'au dernier jour pour que nous puissions encore, tous ensemble, avoir des raisons pour célébrer cette saison. Fino alla Fine!"

FC BARCELONE

Stoichkov : «Personne n'est en mesure de convaincre Messi»

Le contrat de Messi prendra fin cet été et il sera libre alors de passer à autre chose s'il le souhaite. L'été dernier, la Pulga a déclaré à Goal qu'il souhaitait quitter le club en raison de son désaccord avec le président de l'époque, Josep Maria Bartomeu, mais même après le départ de ce dernier, son avenir reste incertain. "Personne ne pourra convaincre Messi de quoi que ce soit s'il sait quoi faire", a déclaré la légende bulgare à Goal. "Je soutiendrai toujours la décision prise par Leo, et Laporta l'a fait aussi. Il me semble que c'est ce qu'il faut faire avec une légende, qui nous a fait rire et même pleurer".

Il a ajouté : "Il est vrai que Laporta a passé un excellent moment au Barça. Il a pris de grandes décisions, comme faire confiance à [Pep] Guardiola, et

cela a établi un temps où un football de qualité était joué, excellent et mature. Mais aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Les Xavi ou [Andrés] Iniesta ou Deco ou Ronaldinho ou Eto'o ou ceux qui ont rendu cela possible sont tous partis". "C'était une équipe née pour gagner, et cela doit être assumé.

«LE BARÇA DOIT LAISSER SES JEUNES GRANDIR»

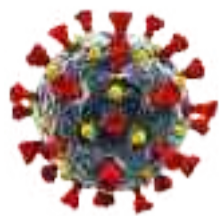
Vous avez d'autres types de joueurs. Vous avez une génération du futur, mais cela ne vous donnera pas le maximum de ses possibilités du jour au lendemain. Et c'est ce en quoi Messi doit croire et Laporta doit le convaincre", a poursuivi l'ancien buteur blaugrana. Stoichkov et l'actuel coach de Barcelone, Ronald Koeman, étaient coéquipiers du club de 1990 à 1995, et le Bulgare

affirme qu'ils entretiennent toujours une très forte amitié. Il indique aussi que son ex-compère est la bonne personne pour coacher Barcelone à travers durant ce changement de cycle et qui est symbolisé par de jeunes stars comme Ansu Fati et Pedri. "Je crois beaucoup en Ronald. Nous sommes de très bons amis", a-t-il déclaré. "Et c'est vrai qu'il y a beaucoup de talent à Barcelone. Des gars comme [Marc-André] Ter Stegen, [Gerard] Pique, [Jordi] Alba, [Sergio] Busquets, Leo lui-même doivent aider les jeunes et travailler avec eux." "Au sein de l'effectif, vous avez aujourd'hui Pedri, Ansu Fati, [Ronald] Araujo, [Oscar] Mingueza, Riqui Puig. Et le Barça a beaucoup de qualités avec eux. Ils les ont déjà aujourd'hui, mais ils vont beaucoup grandir. C'est ce que j'ai dit à Pedri", a conclu Stoichkov.

MANCHESTER UNITED

Raphinha convoité

Toujours à la recherche d'un attaquant pour se renforcer au prochain mercato, Manchester United pourrait abandonner la piste Jadon Sancho pour se concentrer sur le dossier Raphinha. Auteur de 6 buts et 5 passes décisives cette saison en Premier League, le Brésilien est devenu l'un des hommes forts du onze de Marcelo Bielsa depuis son arrivée l'été dernier en provenance du Stade Rennais. Ses performances ont même permis au Brésilien de se retrouver sur les tablettes de deux cadors du championnat anglais : Liverpool et Manchester United. Mais à en croire les informations du Sun, les Red Devils auraient un léger avantage sur leurs concurrents dans le dossier Raphinha. En effet, le club mancunien compte sur sa nouvelle star Bruno Fernandes pour convaincre son ancien coéquipier du Sporting Portugal de le rejoindre dans le nord de l'Angleterre. Les deux hommes sont restés très proches et ils s'appellent régulièrement. Reste à savoir maintenant si l'ancien Rennais privilégiera son amitié avec Bruno Fernandes ou le challenge de relancer Liverpool.



PANDÉMIE DE COVID-19

96 nouveaux cas, 111 guérisons et 2 décès en 24h

SPÉCIALISÉ DANS LA FALSIFICATION DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES NUMÉROS DE CHÂSSIS

Démantèlement d'un réseau à Alger



Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la falsification des dossiers administratifs officiels et les numéros de châssis, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La genèse de cette affaire remonte à l'exploitation d'une information parvenue à la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida d'une source sûre, faisant état d'un réseau spécialisé dans la falsification de dossiers administratifs officiels et de numéros de châssis, dont 8 numéros de châssis de bus de marqué "ISUZU". Les investigations ont permis la récupération des 3 bus, dont avaient bénéficié des propriétaires dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance-chômage (Cnac) et du dispositif de l'emploi de jeunes. Suite au refus de ces derniers de régler leurs créances auprès des banques, les bus avaient été rachetés par un repris de justice qui en a falsifié les documents admi-

nistratifs et les numéros de châssis avec la complicité d'un fonctionnaire au service des cartes grises à la délégation communale. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le mis en cause a été déféré devant le procureur de la République territorialement compétent. Par ailleurs, les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, ont arrêté un suspect et saisi une somme de 900 millions de centimes dans un délai "record" de moins de 7 heures pour vol à la roulette. L'affaire fait suite à une plainte déposée par un citoyen, victime de vol d'une somme de 900 millions de centimes qu'il venait de retirer de la banque. Ce dernier a été suivi par le mis en cause qui a volé le montant du coffre du véhicule avant de prendre la fuite. Après une opération de recherche et d'investigation, la brigade a réussi à identifier et arrêter le suspect, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent.

Après perquisition du domicile du mis en cause, la somme dérobée a été récupérée. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République. Par ailleurs, les services de la 2e Sûreté urbaine de La Casbah relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Bab El Oued ont saisi une quantité de boissons alcoolisées et arrêté deux suspects de nationalité malienne impliqués dans une affaire de transport et de vente de boissons alcoolisées sans autorisation. Après finalisation des procédures légales en vigueur, les mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent. De son côté, la brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Sidi M'hamed a arrêté un individu de nationalité malienne impliqué dans une affaire de trafic de drogues dures, lequel a été présenté devant le procureur de la République compétent après parachèvement des procédures légales en vigueur.

Au fil du jour

J'étais fait pour vivre et je meurs sans avoir vécu

Par Rachid Ezziane

«J'étais fait pour vivre, et je meurs sans avoir vécu», ce n'est pas moi qui le dis, mais cette citation « autobiographique » a été écrite il y a deux cent quarante ans. Exactement entre 1776 et 1778 et éditée à titre posthume. A la fin de sa vie, J.J. Rousseau, apaisé des nombreux tourments de sa vie de bohémien et ne se souciant plus du qu'en-dira-t-on dont il a souffert durant des années, passe de longs moments à se promener dans la campagne tout en méditant sur ce qu'a été sa vie et ses relations, plus que tumultueuses, avec ses contemporains. Car pour bien situer ces rêveries, il faut savoir que Jean Jacques Rousseau, né à Genève en Suisse, était d'un tempérament insociable pour ne pas dire sauvage comme le décrivent quelques biographes. Mais il est aussi révolutionnaire, sentimental et passionné. C'est cette nature ambiguë, entre la sensibilité et la passion, qui lui a valu l'embrouille avec tous ses contemporains intellectuels, de Voltaire à Diderot. Mais ses rêveries, qu'il appelle aussi, Dialogues, se veulent être un message pour les générations futures. Rousseau essaye de définir le bonheur qui est en chacun de nous. Et c'est là (en nous) où il faut aller le chercher. Car pour lui, la méditation par l'éloignement de la société permet à l'homme de se découvrir et d'y voir clair. Et plus l'homme se connaît, par la méditation, plus il se libère du regard accusateur de l'autre. Et c'est dans cette perspective que «Les rêveries du promeneur solitaire», contrairement à ses autres écrits plus scientifiques, et controversés, sont écrites dans un style poétique et lyrique. Même qu'elles peuvent devenir une thérapie. Un apaisement pour toute personne qui veut effectuer un regard sur soi. Chaque rêverie ou promenade évoque un sentiment, une vérité, un mensonge, un éloge, une vertu ou un destin. Le premier paragraphe de la première rêverie est devenu un classique à lui seul, et durant deux siècles, il a été, par des millions de personnes, cité et réécrit. Qui n'a pas, dans des moments tristes, récité cette sentencieuse phrase : «Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même». Dans cette première rêverie, Rousseau parle des raisons qui l'ont amené à s'isoler et prendre de la distance par rapport à ses amis et la société. Et la phrase citée est l'incarnation d'une solitude plus que profonde. «Ils ont cherché dans les raffinements de leur haine quel tourment pouvait être le plus cruel à mon âme sensible, et ils ont brisé violemment tous les liens qui m'attachaient à eux», dit-il. Mais en s'isolant de ses contemporains, il se devait, par la méditation, rechercher qui était-il. «Ces feuilles ne seront proprement qu'un informe journal de mes rêveries. Il y sera beaucoup question de moi parce qu'un solitaire qui réfléchit s'occupe nécessairement beaucoup de lui-même.» Et il finit ses rêveries par cette citation « sentencieuse » : «J'étais fait pour vivre, et je meurs sans avoir vécu...»

ELLES CONCERNENT 40 COMMUNES D'ALGER

Coups d'eau de 19h à 7h à partir d'aujourd'hui

Quarante communes de la wilaya d'Alger connaîtront des coupures d'eau de 19h00 à 7h00 suite aux travaux d'entretien de la station de dessalement d'eau de mer d'El-Hamma qui s'étaleront d'aujourd'hui dimanche à mercredi prochain, a indiqué hier un communiqué de la wilaya d'Alger.

Les communes concernées sont : Alger-Centre, Sidi M'hamed, Belouizdad, El Mouradia, Kouba, Bologhine, Oued Korriche, Rais Hamidou, Hammamet, Bab El Oued, Casbah, Bir Mourad Rais, El Madania, Gué de Constantine, El Biar, Birkhadem, Hydra, Ben Aknoun, Béni Messous, Bouzaréah, Bir-

touta, Tessala El Merdja, Draria, El Achour, Baba Hassen, Douéra, Ouled Fayet, Chérag, Shaoula, Souidania, Dély Brahim, Hussein Dey, El-Magharria, Bachdjerrah, Zéralda, Staouéli, Ain Benian, Mehalma, Rahmania et Khraicia, a précisé la même source.

LIGUE 1

L'USMA enfonce la JSMS

L'USM Alger a battu (4-1) la JSM Skikda, hier à Bologhine, en ouverture de la 19e journée de Ligue 1 algérienne. Les quatre buts de l'USMA ont été l'œuvre de Belem, Benkhelifa et Belkacemi, auteur d'un doublé, alors que l'inévitable Merzougui a signé la seule réalisation des Skikdis qui concèdent une neuvième défaite de suite. Cette belle victoire, la seconde consécutive sous la houlette de Zeghdoud, permet aux Rouge et Noir de se rapprocher du wagon de tête et de se préparer sereinement pour le grand derby contre le MCA, prévu le 26 mars à Bologhine, pour le compte de la mise à jour de la 12e journée.

L. B.

SELON UN BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIAL

Activité pluvio-orageuse sur le centre, l'est et le sud-ouest du pays

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chutes de grêle, affecte plusieurs wilayas du centre, de l'est et du sud-ouest du pays depuis la soirée d'hier samedi, indique l'Office national de la météorologie dans un Bulletin météorologique spécial (BMS). Les wilayas d'Ain Defla, Tipasa, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Blida, Médéa, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma et Souk Ahras sont placées en vigilance «Orange» de samedi à 18h00 jusqu'à aujourd'hui dimanche à 15h00. Durant la période de

validité de ce bulletin, les quantités de pluies sont estimées entre 20 et 30 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, précise le BMS. Les wilayas de Béchar, Beni Abbès, sud d'El Bayadh et Timimoune sont également placées en vigilance «Orange» de samedi à 18h00 jusqu'à aujourd'hui dimanche à 12h00. Durant la période de validité de ce bulletin, les quantités de pluies sont estimées entre 20 et 30 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, ajoute le bulletin qui prévoit également, des rafales de vent sous orages.